

DOSSIER :
LES LIENS ENTRE
LE DEPARTEMENT DU VAR
ET L'ITALIE

par J. SARRAMEA

Professeur d'histoire - géographie au lycée du Golfe à Gassin (Var)

Dans le cadre d'un PAC (plan d'action éducative) trois enseignants d'histoire géographie, un enseignant d'italien et la documentaliste bibliothécaire du lycée de Gassin, ont constitué, dans le cadre du Conseil de l'Europe, un dossier sur les "Liens entre le département du Var et l'Italie", courant 1987.

Ce dossier s'est appuyé sur des enquêtes de type très divers :

- classique, en effectuant un sondage dans les communes de la zone et en s'adressant aux familles d'origine italienne ; en regroupant les liens passés et actuels du Var et de l'Italie ; en faisant des enquêtes touristiques auprès des Italiens visiteurs

- moderne, en utilisant le Minitel pour faire une étude géographique de la communauté italienne en France.

I - LES RAPPORTS HISTORIQUES

1 - Aspects historiques : du Moyen Age au XIXe siècle

1 - MOYEN-AGE

Les quelques remarques ci-dessous assorties de documents commentés feront apparaître l'ancienneté et la diversité des liens entre la Provence et les milieux Italiens"

Dès le XIe siècle, la fondation des abbayes et prieurés ne connaît guère les limites de comtés. On note une large perméabilité dans le sens est-ouest entre divers milieux religieux, échanges qui préfigurent peut-être, en les facilitant, les liens commerciaux et humains. Ainsi, lors de la nette renaissance des échanges commerciaux du XIIIe siècle, les navires génois et pisans longent les côtes varoises en direction de Marseille et de la vallée du Rhône, à la recherche de la laine et des peaux, mais aussi du vermillon (parasite du chêne kermès des garrigues) donnant la teinture rouge. Toutefois, ce qui deviendra le Var ne dispose guère de structure urbaine et portuaire littorale importante en comparaison de Marseille qui entretient des relations avec la Sardaigne, Gênes, Pise et le Levant.

Pour le XIIIe siècle, un mouvement très original quoique limité est à signaler : l'installation de communautés varoises et provençales en Italie du Sud. Rappelons les circonstances : si, de 1112 à 1245, la Provence appartient à la maison des comtes de Barcelone qui s'attachent à préserver une large indépendance à leur comté et à régler des problèmes intérieurs d'ordre féodal, de 1245 à 1481 règne la maison d'Anjou, très préoccupée par sa politique italienne. Charles de France et d'Anjou, frère de Saint-Louis, unit alors pour plus d'un siècle la Provence au royaume de Naples (et de Sicile jusqu'aux vêpres siciliennes en 1285). Avec l'appui du pape Urbain IV, Charles rêva d'une grande politique méditerranéenne. Jusqu'au milieu du XIVe siècle, la Provence bénéficia d'une remarquable tranquillité qui permit un gain démographique important et une économie florissante. Le nouveau roi décida de s'installer dans son royaume d'Italie méridionale et de favoriser l'implantation de Provençaux. Ce fut en particulier le cas pour 140 familles de Provence (dont les Varois du Nord-Ouest) qui partirent en 1274 bâtir deux villages dans les montagnes de l'Apennin, à la limite des Pouilles et de la Campanie, à 800 m d'altitude (à mi-chemin entre Foggia et Bénévent). Il s'agit des actuels Faeto et Celle san Vito. Ces communautés se sont intégrées à la région mais ont conservé leurs traditions certainement à la faveur d'un isolement dû au relief difficile. L'aspect le plus original est que le Provençal y est toujours parlé et qu'un quotidien "II Provenzale" existe en Italie méridionale.

C'est toujours au XIII^e siècle qu'une autre région d'Italie méridionale, la Calabre, vit s'installer des communautés de Vaudois, chassés du Dauphiné et de Provence, puis des vallées des Alpes piémontaises par les persécutions religieuses.

Il s'est agi des villages de San Vincenzo, Montalto, Vaccarizza et San Sisto-des-Vaudois en province de Cosenza. Mais seul Guardia Piemontese parle encore provençal comme l'atteste la traduction ci-jointe de l'article extrait du mensuel du Touring Club italien.

Une île occitane en pleine calabre

A Guardia Piemontese, on parle la langue des troubadours. Le nom inhabituel de ce petit village désormais en partie dépeuplé, perche sur une colline, est dû au fait que ses habitants sont des Vaudois : ils sont venus des vallées du Piémont, d'où, persécutés, ils émigrèrent voici des siècles par petits groupes.

Guardia Piemontese, malgré son nom, est un village de la Calabre, dans la province de Cosenza, où l'on parle un dialecte provençal de très vieille origine. Ceint d'antiques murailles, il se dresse sur une colline à 500 mètres d'altitude, situé presque à pic au-dessus de la mer, dans une zone restée isolée au cours des siècles. Voici cinquante ans, on ne pouvait l'atteindre depuis la côte tyrrhénienne qu'en empruntant un sentier muletier malaisé. Si l'on est en train de construire actuellement une très belle voie rapide, on arrive encore à Guardia par une route en lacets à pente raide.

Au village on ne trouve ni hôtels où se loger ni auberges où déjeuner : il faut pour cela descendre au quartier des Thermes ou au bord de la mer, au moins à 10 km où existent de bons hôtels.

Nous sommes donc en présence d'un centre campagnard au vrai sens du mot et c'est grâce à cet isolement que le village conserve encore aujourd'hui la langue de ses fondateurs, les Vaudois, émigrés ici au XIV^e siècle depuis les vallées piémontaises d'Angrogna et de Pellice.

La langue des Vaudois était l'ancienne et noble langue d'Oc que l'on parle en Provence, dans de nombreuses régions de la France méridionale et dans plusieurs vallées cisalpines dès le début du Moyen-Age. En Italie, la langue occitane est encore parlée de nos jours par environ 200 000 personnes dans les villages de 12 vallées alpines du Piémont entre la Haute Doire et la Corsaglia. D'importants noyaux occitans se trouvent dans les vallées de Varaita, Chisone, Crana et Pellice.

Le nom le plus ancien du village était Guardia Lombarda car c'est des noms de "Lombards" et "d'ultramontains" (c'est à dire habitants de villages d'outre-monts) que les indigènes calabrais appelaient les populations venues d'Italie du Nord pour s'installer dans leur région.

La plupart étaient des réfugiés vaudois qui s'établirent ici aux XIII^e et XIV^e siècles. Le mouvement vaudois naquit en France au XII^e siècle, fondé par Valdo, un marchand lyonnais qui, s'étant dépouillé de tous ses biens, se mit à prêcher son idéal de pauvreté. Valdo avait fait traduire l'évangile en occitan qui était la première langue populaire de la culture dans l'Europe d'alors. Ses disciples, déclarés hérétiques par l'église catholique et persécutés comme tels, trouvèrent une nouvelle patrie dans le courant du XIII^e siècle dans les vallées piémontaises de culture provençale. Mais, par suite de la recrudescence des persécutions qui les avaient rejoints jusque dans les plus petits hameaux, quelques noyaux de Vaudois se réfugièrent en Calabre. Leur exode fut une émigration lente et silencieuse, probablement par voie de terre, par petits groupes, pour ne pas éveiller les soupçons et ne pas tomber aux mains des Inquisiteurs. Les premières arrivées en Calabre datent de 1230 et le mouvement s'étendit sur deux siècles.

Le nom des villages où ils s'établirent (bien accueillis par les seigneurs feudataires car considérés comme une main d'oeuvre) était Guardia, San Vincenzo, Montalto, Vaccarizza et San-Sisto-des-Vaudois, tous situés dans la province de Cosenza. De tous ces villages, c'est à Guardia

seulement qu'est restée aujourd'hui la langue des Vaudois, peut-être parce que la population y était plus nombreuse et agglomérée. San Sisto ne conserve que par son nom un souvenir de son origine tandis que les autres groupes, isolés et plus faibles, furent effacés dans la seconde moitié du XVI^e siècle. A Guardia, en 1361, furent trucidés 60 Vaudois et la dernière résistance de ces populations déclarées hérétiques par l'église catholique fut brisée. La porte où eut lieu le massacre est encore appelée Porte du Sang.

Au cours des siècles suivants contraints par la force ou poussés par les événements, tous les habitants de Guardia, les "Guardioli" devinrent catholiques. Mais les très rares contacts avec les villages voisins leur permirent de conserver langues et coutumes ancestrales.

Quand je suis arrivée à Guardia Piemontese, mon hôte fut le maître d'école un toscan installé Ici depuis de nombreuses années et qui a appris la langue du village le "guardiul". Il entretient des contacts avec les communautés des vallées piémontaises et rassemble le soir dans un modeste local quelques garçons du village auxquels il apprend de vieilles chansons provençales.

Depuis les anciennes persécutions, le village a été décimé par la misère et l'émigration. Guardia, qui au XVI^e siècle comptait 4000 "feux" n'a plus que 600 habitants (1157 en tout pour la commune qui comprend en outre les quartiers des Thermes et du front de mer).

Presque tous les jeunes sont partis chercher du travail au dehors ; de nombreuses maisons sont fermées et menacent ruine. Quelques "hôtels" particuliers, témoins de la richesse d'autrefois, ont les fenêtres condamnées. La population est composée pour l'essentiel de vieux, d'enfants et de quelques jeunes restés dans l'espoir d'un futur meilleur fort de l'achèvement de la nouvelle route. Entre eux, comme unis par un lien sacré de groupe et de solidarité, les habitants parlent un dialecte qui dérive directement de l'occitan, la langue des ménestrels. Quelques vieilles femmes portent encore la "tramontane", austère costume qui fut autrefois la caractéristique de tous les Vaudois : la jupe très étrange qui n'est pas serrée à la taille mais qui remonte couvrir la poitrine, les tresses singulières des cheveux en forme d'une double une horizontale, la "true" qui le jour du mariage est recouverte d'un triangle d'étoffe bleu ou blanc en forme d'une espèce de coiffe, la "cibiliera". Ce sont des femmes un peu méfiantes envers l'étranger, elles ne paraissent pas volontiers en public et ne se laissent pas photographier. Les derniers costumes si précieux disparaissent à jamais, ensevelis avec les vieilles femmes. Les jeunes ne les portent plus, même pour les fêtes. Tant qu'elles furent enfants, elles ont joué avec les costumes de leurs aïeules, Intriguées par les dentelles, les ors et les étranges coutures.

Pourtant, à Guardia, toute l'ancienne tradition n'a pas disparu. Malgré cette grande hécatombe d'objets et de costumes, on entend encore dans ce village en partie abandonné, le dernier témoignage de la vieille culture : une langue dans laquelle les gens se reconnaissent. Récemment, les confrères des vallées de Pellice et d'Angrogna ont apporté une grande pierre en provenance des lieux où les Vaudois ont été persécutés. A Guardia, on en a fait un monument érigé sur la place où s'élevait autrefois la vieille église vaudoise. Si le prêtre catholique local n'a pas participé à la cérémonie, beaucoup de Vaudois sont venus en pèlerinage des vallées piémontaises.

Quand je partis, le chœur clairsemé des enfants du village m'a saluée en entonnant une vieille chanson provençale : "la plov et la fai sulegt..." ; "Il pleut et il fait soleil"

Laura BOIGERI

(Traduction de Jean SARRAMEA)

Qui Touring (revue mensuelle du Touring Club italien), février 1973.

2 - XVe SIECLE : L'APPEL A L'ITALIE POUR LE REPEUPLEMENT DU VAR

Ce mouvement particulier de migrations nécessite le rappel des conditions historiques.

Tout d'abord, un autre facteur, politico-religieux cette fois, explique une habitude d'échanges économiques, religieux et humains avec les contrées italiennes. Il s'agit de la vente d'Avignon au Pape par la reine Jeanne en 1348. Pendant le premier siècle de leur installation surtout, et jusqu'à la Révolution, le Comtat devient un grand marché, lieu d'installation de sociétés commerciales et bancaires italiennes, et point d'aboutissement, sinon de passage, de tout un courant de marchands, lettrés, clercs, artistes. Ils empruntent souvent les moyens du cabotage mais aussi les voies terrestres, en particulier le grand axe commercial est-ouest à Aix, Saint-Maximin, Brignoles, Lorgues, Draguignan, Grasse et Nice (le Comté de Nice s'est mis en 1388 sous la tutelle des comtés de Savoie).

Au cours de la seconde moitié du XIVe et le début du XVIe, la Provence subit une très grave crise qui se traduit par des pertes démographiques considérables :

- tout d'abord, comme dans toute l'Europe, les épidémies de peste commencent en 1348 et font encore des ravages à Grasse en 1456 ; le commerce s'étiolle, les récoltes ne sont plus assurées et la famine est fréquente ;

- ensuite les troubles, guerres et pillages ruinent bien des villages et cités et la Provence est parcourue par les routiers de 1357 à 1376 ; une guerre civile entre partisans des Angevins et des princes de Duras fait rage après la mort de la reine Jeanne (1382), enfin à la fin du siècle Raymond de Turenne et ses bandes ravagent plus d'une contrée. Plusieurs villages sont vides et abandonnés au début du XVe siècle et le manque d'habitants empêche un redémarrage de l'économie ou simplement les reconstructions.

C'est sous le règne de René d'Anjou (mort en 1480) que la vie économique reprend en période de paix. Les régions de Grasse et de Draguignan ont surtout besoin d'être repeuplées et les autorités font appel à ces communautés de la Ligurie et riviera génoise. Ainsi :

- à Saint-Laurent du Var en 1470, Escragnoles, Cabris en 1496, la Napoule, Mouans en 1496, Valbonne en 1519 et Vallauris où l'on trouve une préoccupation d'urbanisme (pour les zones relevant de l'évêché de Grasse) ; - à Mons repeuplé fin XVe par 40 familles génoises attirées par les franchises du marquis de Villeneuve (ils introduisirent les oliviers) ;

- de même à Saint-Tropez où le nouveau seigneur, gentilhomme génois, Raffaello Pornazio di Garezzio, décide de reconstruire la ville avec des familles génoises et provençales. Les contrats datent de 1470 (ratification par le roi René en 1472) et donnent les noms de 21 chefs de famille. L'obligation d'habiter Saint-Tropez, de fortifier, de défendre la ville, de surveiller le rivage de Sainte-Maxime à Cavalaire était compensée par des garanties de liberté et des exemptions fiscales ;

- à Bagnols en Forêt près de Fréjus (voir ci-dessous et annexe 1).

Le même phénomène, quoique atténué, se reproduisit à la fin du XVe siècle après les ravages plus localisés des guerres de religion : ainsi Artignosc sur Verdon fut-il repeuplé par des familles génoises et espagnoles.

COMMENTAIRE HISTORIQUE DE L'ACTE D'HABITATION DE BAGNOLS. 1477

Ce texte permet tout d'abord un certain nombre de remarques d'ordre général :

- le contexte encore nettement féodal par ses références au seigneur du lieu (évêque de Fréjus) et à son suzerain le comte de Provence, alors René d'Anjou (toujours rot de Sicile bien que celle-ci ait été perdue de longue date) ;

- l'absence de référence précise à un roi dénommé : la traditionnelle dépendance de l'Empereur est perdue de vue, l'active politique de Louis XI aboutira en 1481 à la cession de la Provence à la France par testament du dernier comte "angevin"

- l'importance de l'influence religieuse (nombreuses formules de la première page) : civilisation encore médiévale, ancien quadrillage d'abbayes, prieurés, seigneur-évêque sans oublier que les clercs sont formés par des universités où les enseignants sont des religieux ;

- il apparaît évident dans ce texte que l'appel à des familles de Ligurie a été facilité par le fait que les clercs et podestats de l'évêché sont d'origine italienne (les noms des témoins en sont une autre preuve). On se trouve donc dans une "internationale" latine de culture, de juridiction et d'église : le frère et procureur de l'évêque de Fréjus est Hector de Flisco, "professeur de droit à la cité de Gênes..." ;

- cet acte, typique de la civilisation méridionale fondée sur le droit écrit, se situe bien évidemment avec l'Edit de Villers Cotterêts (1536) obligeant une rédaction en français. Le latin est à la fois langue religieuse et langue juridique.

- on sent nettement la perception du vide et du manque d'habitants, les handicaps du sous-peuplement, d'où un véritable hymne au repeuplement doublé de prosélytisme ;

- enfin, la séparation entre les domaines spirituels et temporels apparaît encore un peu floue : on sent que l'évoque dépend d'abord et avant tout de son "suzerain" spirituel le Pape (si les habitants veulent faire ratifier l'acte par le Roi, ce sera à leurs frais !).

Par ce contrat, le seigneur garde certains avantages :

- l'habitation de Bagnols "lieu fortifié" (les habitants seront-ils également soldats ?) doit permettre une protection vers le nord de Fréjus, sur la route de Fayence-Castellane ;

- pour l'évêque, tout nouvel habitant est à la fois un croyant et un contribuable régulier (le cens est payable à Noël, jour religieux important dans l'année) ;

- Bagnols, détruit et inhabité, sera donc rebâti sans frais pour le seigneur qui se contente d'avancer de la nourriture ;

- la nouvelle communauté de Bagnols lui sera fidèle et soumise par serment féodal, officiellement pour toujours ;

- le seigneur-évêque désigne le chef de village (le belle) en lui octroyant certains avantages (le partage des terres s'effectue à son choix). Il n'est donc pas (encore) question de libertés ou de franchises communales avec élections des chefs de communauté. Des précautions sont prises pour que la fonction soit transmise par descendance et droit d'aînesse masculin (donc

pas de possibilité d'adoption ;). On suppose que la désignation du nouveau baile revient au seigneur en cas d'arrêt de descendance ;

- l'évêque se décharge en partie de ses devoirs au niveau des "investissements" puisque le baile doit y participer ;

- le seigneur percevra des droits banaux et des impôts seigneuriaux quinze ans après l'installation des nouveaux venus.

Toutefois, les nouveaux habitants sont attirés par de réels avantages et intérêts :

- tout d'abord on note un luxe de précautions qui ne sont pas seulement un style en usage à l'époque afin de protester de la bonne foi du seigneur et d'un engagement dans ses promesses. Y aurait-il référence au cas d'autres communautés attirées dans des villages provençaux sur la foi de promesses qui n'ont pas été tenues. A Mons par exemple les immigrants n'ont pas reçu toutes les franchises et les animaux promis par le seigneur...

- à titre de garantie supplémentaire et de bonne volonté de la part du seigneur" l'acte est gratuit et sera ratifié par le Pape. Le contrat n'est pas limité dans le temps.

- les nouveaux colons sont quasiment propriétaires puisque le terroir est collectivement concédé en emphytéose : baux à très longs termes (en général 99 ans) où le preneur a droit d'hypothèque en étant obligé d'effectuer quelques travaux d'amélioration du fonds.

- l'impôt foncier (le cens) dû au seigneur est très faible : un denier par maison ! (soit moins de 1 F actuel); on voit que l'impôt est purement symbolique, surtout en période de dépréciation monétaire assez rapide. Quelques décennies plus tard, la pièce d'un denier ne sera même plus frappée.

- le chef de la communauté a des privilèges fonciers et fiscaux.

- des franchises fiscales sont accordées puisque seul le cens est précisé. Il est vrai que seul le seigneur est mentionné et que les habitants pourront être tenus de payer les impôts à l'église, au comte et au roi.

- le seigneur accorde aux colons un droit de délibération sur certaines affaires communales (amendes et bans : les droits banaux concernent divers péages par exemple), en particulier sur la justice la plus simple et peut-être la répartition des sommes ainsi collectées. On remarque que le seigneur ne va pas jusqu'à accorder une charte communale (peut-être hors de question pour une communauté bien tenue) mais qu'il accepte d'importantes franchises fiscales sur des éléments essentiels pour l'époque concernant les revenus féodaux à savoir les péages sur les fours, moulins et scieries (ce qui dénote en passant un fort taux de boisement). Cette franchise de quinze ans rappelle actuellement les mesures fiscales prises par l'Etat ou les communes pour attirer des industriels dans des régions démunies !

- enfin, l'évêque accorde un prêt d'installation sous forme de blé panifiable : le prêt est considérable et doit venir des bonnes terres à froment du bas Argens : 1 setier = 156 litres de blé, soit un total de 23400 litres de blé à rembourser avec les premières récoltes, ce qui est un moyen (peut-être non nécessaire) d'inciter les nouveaux venus à défricher essentiellement pour des céréales. Elles devaient se situer sur les terrains permien et triasique que l'on voit aujourd'hui

principalement couverts de vignes. On remarque toutefois qu'aucune précision supplémentaire n'est donnée sur les cultures (vignes ? oliviers ?).

- les nouveaux colons doivent être libres (et non serfs), peuvent choisir leur prêtre (qui sera accepté par l'évêque), ils ne peuvent donc venir avec leur curé et aucune obligation ne leur est faite d'acquérir rapidement la culture provençale ; l'évêque doit miser sur une intégration sur place de la descendance.

Au total un contrat attractif pour une communauté ligure (Apennin près d'Albenga) où certainement surpopulation et misère incitaient au départ, synonyme de travail ! Avec mieux-être. L'historien aimerait connaître les patronymes de ces 30 familles pour rechercher d'éventuels descendants.

3 - DE LA RENAISSANCE A LA REVOLUTION

Les guerres d'Italie mobilisèrent la marine provençale à partir de 1494 (transports, expéditions, courses) et les Etats de Provence votèrent en 1496 un crédit de 10 000 florins pour transformer Toulon en port militaire. Ce fut l'origine d'une célèbre carrière... Le revers fut des impositions lourdes et la double expédition de Charles V entre Nice et Marseille (1524 et 1536) qui ruina bien des villages.

Le XVI^e siècle voit cependant progresser la population, surtout urbaine. Commencent alors deux mouvements pluriséculaires : la descente de la population montagnarde des Alpes du Sud vers les campagnes provençales et l'appel par les seigneurs à des Piémontais. Ceux-ci ne sont pas seulement ruraux mais aussi commerçants et artisans dans les villes. Le Var est un peu à l'écart des pôles économiques, les plus brillants que sont Marseille et Avignon où les éléments moteurs de l'industrie et surtout de la finance sont les Italiens.

Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, toutefois, Marseille doit compter avec les ports rivaux de Cassis, la Ciotat, Toulon, Saint-Tropez et Antibes qui possèdent une flotte orientée surtout vers les ports italiens.

Au XVIII^e siècle, les phénomènes décrits ci-dessus se poursuivent : accueil en basse Provence des "gavots" du haut pays, venue lente mais assez régulière de pêcheurs et matelots de Ligurie, d'artisans et de journaliers agricoles du Piémont.

Au XIX^e siècle, un ensemble de phénomènes va faire de la Provence une importante région d'accueil :

- les travaux d'équipement consécutifs à la diffusion de la révolution : amélioration des routes, construction d'un réseau ferré principal puis départemental, naissance du tourisme hivernal avec toutes les infrastructures nécessaires (hôtels, villas, champs de courses, golf...) et leur personnel nécessaire ;

- les transformations de l'agriculture : modernisation et spécialisation consécutives à l'arrivée du chemin de fer, drainage des marais côtiers, extension du vignoble, des olivettes, de la sériciculture, puis des cultures florales et maraîchères ; intense exploitation des forêts ;

- un précoce mouvement d'exode rural et d'urbanisation. Le comblement des vides et l'indispensable main d'oeuvre dans une agriculture encore peu mécanisée s'effectue encore par l'appel aux Alpes du Sud qui voient leur population décliner mais surtout par un courant d'immigration transalpine en fort progrès, surtout entre 1850 et 1884, période de plus forte mutation économique provençale. Les troubles de l'unité italienne ont-ils favorisé le mouvement ? Au niveau français (mais le Sud-Est représente alors de loin la première région d'accueil), les Italiens de nationalité sont 63 000 en 1851, 77 000 en 1861, 100 000 en 1871, 241 000 en 1881, 286 000 en 1891, 330 000 en 1901 et 419 000 en 1911. Madame Faidutti, dans sa thèse, constate que fin XIXe, le semis de piémontais est très dense dans les plateaux varois sous forme de "colonies repeuplantes" ; ouvriers agricoles, bûcherons, maçons. Le Piémont y dépasse nettement la Ligurie. La zone littorale comporte une "vieille colonie de proximité" aux 2/3 piémontaise, pour le tiers restant, ligure, toscane, lombarde et émilienne. La zone de Saint-Raphaël par exemple recrute vers la Spezia (relations maritimes) et vers la province de Cuneo. Fin XIXe siècle, 1/3 des Italiens sont terrassiers, 1/5e maçons, à % carriers, 9 % mineurs, le reste paysans, pêcheurs, artisans, employés de maison...

La diversification géographique des provenances ne se produira qu'au XXe siècle, car fin XIXe, le Mezzogiorno italien part principalement vers l'Amérique du Nord et du Sud.

Dans la dépression permienne nord des Maures, une forte présence existe fin XIXe avec le travail de la vigne, de la soie, et surtout des forêts et des produits forestiers (scieries, bouchonneries).

La zone de la bauxite recrute beaucoup de mineurs et carriers en Italie.

Les maraîchages et vergers de la plaine de la Crau et du bas Gapeau (ainsi que la floriculture d'Olioules) ont vu s'installer des Pisans et Piémontais fin XIXe.

L'agglomération toulonnaise à cette époque apparaît comme peu recherchée par les Italiens, à part des terrassiers des Abruzzes, des marchands lucquois et des pêcheurs génois, les rigoureux règlements réservant tout travail ayant un rapport avec l'armée et la marine à des Français, ayant longtemps constitué un facteur limitant décisif.

Ainsi, fin XIXe, les 3/4 des Italiens installés dans le Var sont-ils piémontais (surtout des provinces de Cuneo, les ressemblances de civilisation, l'ancienneté des liens économiques, historiques et humains constituant des facteurs favorable[^]. On peut considérer que cette présence fort utile et somme toute fort bien acceptée et se fondant rapidement dans la société provençale, a préparé et facilité les immigrations du XXe siècle, bien plus diversifiées et abondantes.

Les autres articles sur ce sujet abordent par de multiples aspects l'immigration italienne du XXe siècle.

4 – BIBLIOGRAPHIE

- BARATIER (E.) (dir), Histoire de la Provence, Privât, 1969.
BOURILLY et AGULHON, Histoire de la Provence, PUF, Que-Sais-je ?, 1966.
FAIDUTTI-RUDOLPH, L'immigration italienne dans le Sud-Est de la France. Thèse, Aix, 1964. Ed. Ophrys, Gap.
BRATIER (E), La démographie provençale
FEVRIER (P.A.), La population de la Provence
MAURO (G.), Les étrangers en France. Thèse, 1932. Ed. Colin.
COSTAMAGNA (Daniel), Les étrangères dans le Var 1919-1939. Mémoire de maîtrise, Nice, 1974. Les Italiens dans le Var et les Alpes-Maritimes 1919-1939, Lettre de l'Association de la BDIC, Nice, 1984.
Le Var, ses 153 communes. Nathan, 1985. Le Varde 1914 à 1944. CRDP, 1985.

5 – ANNEXE

Statistiques sur la population d'Hyères :

- en 1846, 1478 noms de famille sont français, 560 sont italiens
- en 1860, 1656 noms de famille sont français, 612 sont italiens

-en 1876, 8367 personnes sont originaires du département, 2062 sont françaises hors du Var, 1753 sont originaires d'Italie ; en 1911, 6469 sont nées à Hyères, 3213 sont nées ailleurs en France, 4054 (soit 19 %) sont nées en Italie, 693 sont nées dans un autre pays étranger* Les Italiens sont agriculteurs, artisans (coiffeurs boulangers) et les femmes employées de maison (in Population d'Hyères 1846-1911, Diplôme d'Etudes supérieures).

2 - Note sur les patronymes tropéziens du XVe siècle

Sous le roi René d'Anjou, dans la seconde moitié du XVe siècle, on alla fréquemment dans la proche Italie inciter des familles à venir s'installer dans la Provence orientale dans un but de repeuplement et de redémarrage des activités après des épidémies ou des guerres.

Dans le cas de Saint-Tropez, les archives ont conservé les patronymes de 21 "chefs de famille" concernés par l'acte d'habitation du 14 février 1470.

La facilité d'accès à l'annuaire téléphonique par Minitel nous a donné l'idée de vérifier si ces patronymes existaient encore actuellement dans le golfe de Saint-Tropez, le reste du Var, ou les trois départements littoraux du Sud-Est français qui concentrent^ les descendants les plus nombreux de l'ancienne immigration italienne. A une époque où 85 % des ménages possèdent le téléphone et où moins de 15 % d'entre eux sont sur la "liste rouge", cette méthode d'enquête possède des garanties de représentativité.

Sur les noms des familles installées en 1470, il y avait un certain nombre de non italiens, probablement de la région provençale :

- NAUQUE : n'existe plus dans les trois départements littoraux,
- LIASSE : deux seuls représentants dans les Bouches-du-Rhône,
- AUGERY : un seul représentant dans les Alpes-Maritimes,
- ROUBIE : trois représentants dans les Bouches-du-Rhône,

- LAMBERT, MARTIN, COSTE sont des anthroponymes très courants dans toute la France.

Sur les 14 patronymes italiens quatre ont disparu de nos trois départements : THOMASSI, RIQUELMI, GAREZZIO, TRENQUERIA.

Pour les autres voici leur répartition géographique fin 1987.

PATRONYMES	GOLFE DE SAINT-TROPEZ	VAR EST	AGGLOMERATION TOULON-HYERES	RESTE DU VAR	BOUCHES DU RHONE	ALPES-MARITIMES
BERTOLO	1				3	10
BARBERI	0	2	3	1	7	8
BRIGNONE	1	1	27	6	31	38
(COSSA)	1				2	14
CALVI	3		4	9	20	36
LEONIS	0		6		5	2
(MASSA)	6	23	16	13	+ de 50	+ de 50
MOSSO	0				4	5
MILLO	2	1	5	6	31	+ de 50
(MILO)	1	0	0	0	0	2
RAIMUNDI	0	0	0	0	0	0
(PAULUS)	0	1	4	3	6	14
(COSTA) patronyme très courant						

NB : () : voir infra, hésitation possible de lecture.

Ces résultats appellent quelques commentaires et esquisses d'explications.

La disparition, cinq siècles après, de plusieurs anthroponymes peut provenir, soit de retours définitifs au pays (Ligurie) avant d'avoir eu le temps de faire souche (ce qui paraît assez peu probable), soit d'arrêts de descendance - personnes restant célibataires ou mariées sans enfants, ou à descendance féminine (qui fait disparaître le nom) - soit de modification au cours des siècles de l'orthographe du nom. Pour quiconque a pratiqué un peu de généalogie, ce dernier phénomène est très fréquent : on peut par exemple trouver ici une transformation de THOMASSI en TOMASI (nom présent actuellement) ou THOMAS. Etant donné que la ville de Saint-Tropez n'a pas connu à partir de 1470 de catastrophe entraînant la désertification totale, on ne peut faire appel à un événement historique précis pour expliquer la disparition de certains noms.

Il est possible par contre d'envisager des émigrations peut-être précoces vers d'autres régions ou départements français actuels, raison fort probable étant donné la fonction portuaire de Saint-Tropez et ses anciennes liaisons avec Marseille, Antibes, Nice, ainsi que l'atonie économique locale du XIXe siècle. L'absence de ces anthroponymes du Var et leur présence dans les Bouches-du-Rhône ou les Alpes-Maritimes (NAUQUES, LIASSE, AUGERY, ROUBIE, MOSSO) peut constituer une piste sans que l'on puisse exclure une "immigration" directe dans ces nouveaux lieux d'habitation. Seule une vérification directe auprès des familles concernées ou d'archives démographiques apporterait la réponse.

Sur les 25 patronymes de notre enquête onze seulement sont présents dans un rayon de 20 km autour de Saint-Tropez.

Les patronymes entre parenthèses sont issus d'ambiguïté de lecture des noms d'origine : nous avons cependant gardé quelques noms d'orthographe voisine. Mention particulière doit être ajoutée pour Paulus qui est un prénom en 1470 mais qui existe actuellement en tant que nom de famille.

La diffusion dans l'ensemble du Var est assez forte, surtout vers l'agglomération Toulon-Hyères. Ce phénomène est un fait historique et géographique essentiel du département : la polarisation économique, administrative et démographique autour de Toulon s'est amplifiée aux XIXe et XXe siècles. On peut donc supposer qu'un certain nombre de descendants des familles en question a été attiré par cette zone dynamique et pourvoyeuse d'emplois variés. Répétons cependant que l'on ne peut écarter l'arrivée, surtout depuis un siècle, d'autres immigrants portant des noms identiques. La présence de prénoms italiens chez plusieurs MASSA, MOLINARI, RAIMONDI ferait pencher pour cette solution. Nous avons vérifié pour chaque nom représenté de façon importante s'il était largement représenté dans la campagne corse (ce qui expliquerait par une origine principale ou secondaire ou multiple leur présence dans des zones d'importante immigration corse, Marseille, Toulon, Nice) : cela ne semble pas être le cas dans cet échantillon, avec une hésitation pour Raimondi.

Le tableau ci-dessus fait apparaître un fait connu : l'ancienneté et l'importance de l'immigration italienne dans les Alpes-Maritimes et l'agglomération marseillaise.

Force est de remarquer que ces recherches posent bien autant de questions qu'elles n'en résolvent et peuvent être source de nouvelles pistes d'enquêtes. Néanmoins, nous pouvons constater que sur une période de cinq siècles les vicissitudes familiales et historiques, les déplacements géoéconomiques d'un groupe humain, facilités par la position portuaire de la cité, ont entraîné des changements importants et un fort brassage de population. Ces conclusions portent certes sur un

échantillon restreint mais le long enclavement terrestre du port de Saint-Tropez jusqu'à la fin XIXe) aurait pu provoquer une permanence humaine plus affirmée.

II - LA COMMUNAUTE D'ORIGINE ITALIENNE DANS LE VAR

1 - Les noms de personne d'origine italienne dans le Var : répartition géographique par commune

1 - METHODE D'ENQUETE

L'enquête a été réalisée fin 1986 à partir de l'annuaire téléphonique du Var. Pour chaque commune ont été recherchés et pointés les noms d'origine italienne afin de dresser une cartographie en pourcentages de ces noms dans la population totale (des abonnés au téléphone).

Le postulat de départ est que les personnes d'origine italienne ont le même taux d'équipement en postes téléphoniques que les autres, ce qui semble vraisemblable. L'avantage de cette méthode est la prise en compte de personnes de tous métiers et de toutes les périodes d'immigration, ancienne ou récente, qu'il y ait eu naturalisation ou non. L'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population puisque plus de 50 % des ménages disposent actuellement du téléphone dans le Var.

On peut objecter qu'il n'est pas facile de déterminer les noms d'origine italienne et qu'il peut y avoir des confusions, c'est pourquoi un certain nombre de précautions ont été prises :

- lorsqu'il y avait risque de confusion avec des patronymes d'origine ibérique, les prénoms ont en général permis de trancher ; de même pour des noms d'origine nord-africaine. Dans un tout petit nombre de cas litigieux, les noms n'ont pas été décomptés.

- les risques de confusion sont plus importants avec des patronymes d'origine corse (surtout pour la région toulonnaise). D'une part les connaissances des enquêteurs sur les noms corses ont permis d'éviter trop de doubles comptes, d'autre part n'ont pas été décomptés un certain nombre de cas tangents.

- à l'inverse tous les noms d'origine italienne n'étant pas terminés par des voyelles (noms francophones du Val d'Aoste et de certaines vallées piémontaises des Alpes, noms germanophones du Tyrol-Haut Adige, noms slaves du Frioul, noms d'origine ibérique ou terminés par des consonnes de Sardaigne), il y a eu certainement un petit nombre d'oublis qui compense les éventuels surnombres des cas particuliers cités plus haut.

Pour les communes importantes, l'enquête a été réalisée par sondages en prenant soin de répartir ces sondages tout au long des initiales alphabétiques pour tenir compte du fait que les noms d'origine italienne sont plus fréquents à certaines lettres.

Enfin, il faut bien avoir à l'esprit que la carte réalisée est en pourcentages et non en chiffres absolus. La répartition géographique de la population par communes au recensement de 1982 est, pour mémoire, à regarder la carte ci-dessous. Elle fait apparaître le principal pôle de peuplement : l'agglomération toulonnaise qui rassemble plus de la moitié des 600 000 varois. Loin derrière, à l'autre bout du département, l'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël dépassant 60 000 habitants. Outre les sous-préfectures de Draguignan et de Brignoles, on remarque la ligne de bourgs de la

côte, celle de la dépression nord des Maures, enfin le semis assez dense mais peu important des villages des plateaux du moyen Var et du haut Var.

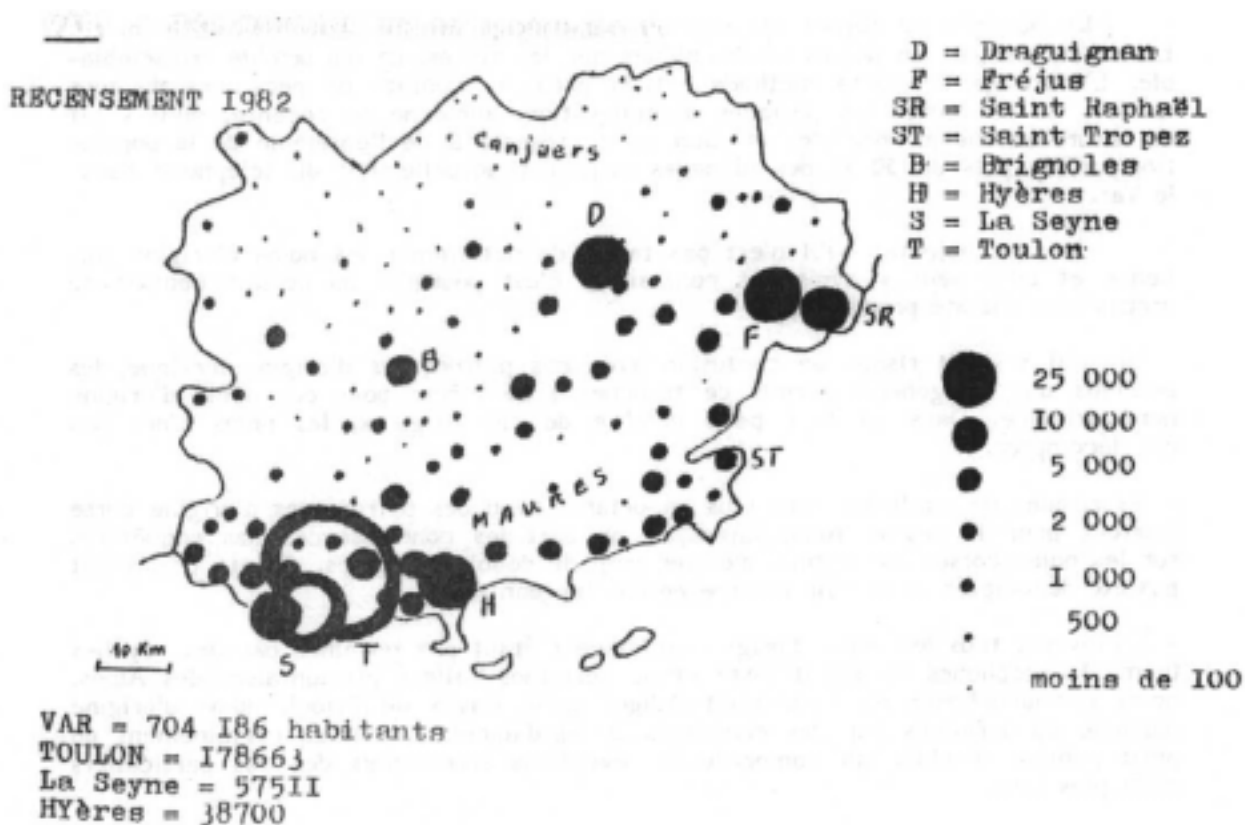
D'après cette enquête, le nombre de noms d'origine italienne dans le Var oscille autour de 20 % ce qui est fort important et traduit l'ancienneté de l'immigration italienne, son adaptation et sa diffusion géographique.

2 - COMMENTAIRE DE LA CARTE DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN POURCENTAGE

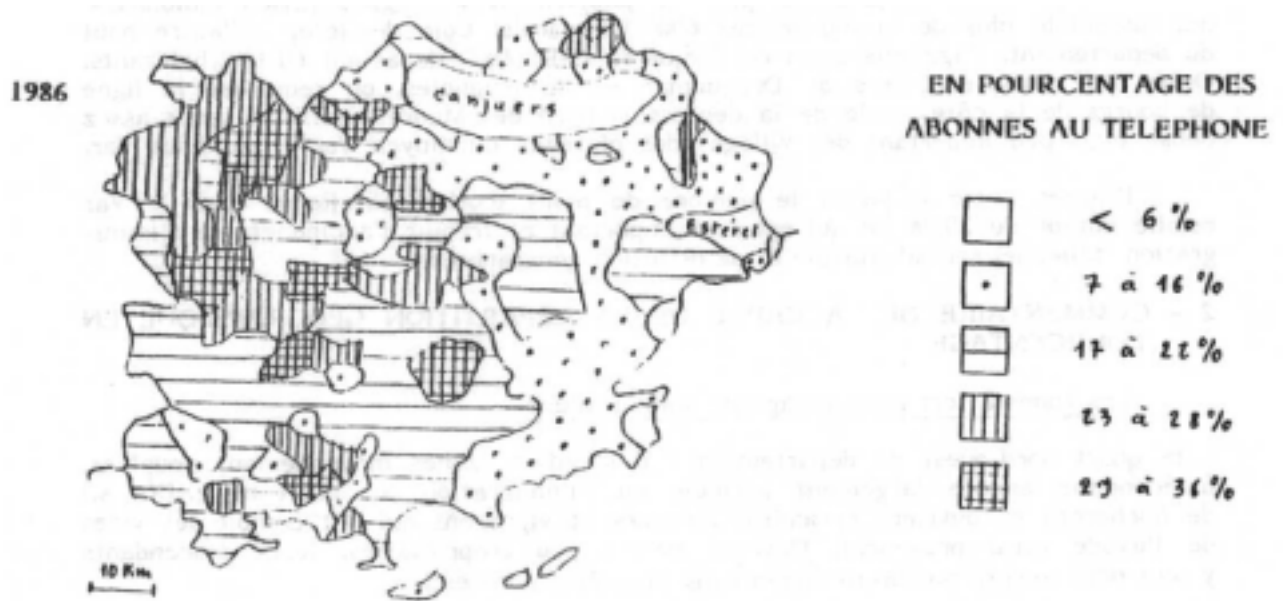
Les zones à fort pourcentage de noms italiens

- le quart nord-ouest du département : il s'agit de zones moyennement peuplées, à économie encore largement agricole où l'immigration fut ancienne (XIXe s.) de bûcherons et ouvriers agricoles, éleveurs et vignerons qui ont comblé les vides de l'exode rural provençal. Devenus peu à peu propriétaires, leurs descendants y sont donc encore nombreux (idem dans l'extrême nord-est).

VAR : REPARTITION DE LA POPULATION'



PATRONYMES D'ORIGINE ITALIENNE DANS LES COMMUNES VAROISES



- la basse vallée du Gapeau : là aussi une ancienne colonie agricole (arboriculteurs, maraîchers/ de Toscane-Piémont) ;

- les cas plus isolés : Ollioule avec les floriculteurs, la zone entre Cabasse et Brignoles avec les mineurs et carriers de la bauxite, Salernes avec l'artisanat et petites usines de produits pour le bâtiment (céramiques surtout), une partie de la dépression périphérique nord des Maures avec les viticulteurs, les emplois ferroviaires et les travaux du bois (reboisement, liège, souches de bruyères, scieries...).

Les zones à faible pourcentage de noms italiens

Il s'agit du tiers oriental du département et surtout de la zone côtière de Bormes à Saint-Raphaël. Cela peut paraître étonnant en raison de la proximité des Alpes-Maritimes (1er département d'accueil pour les Italiens) et des importantes activités du bâtiment dans la zone touristique côtière. Le phénomène s'explique par un taux de renouvellement et d'accueil très important du fait même de l'économie touristique : nombreux emplois dans le secteur tertiaire, les professions libérales et surtout installation de nombreux ménages en provenance de toute la France sinon de toute l'Europe occidentale. Les pourcentages de noms italiens sont ainsi les plus faibles au Trayas, à Saint-Aygulf, aux Issambres, à Port Grimaud, Ramatuelle, au Rayol, à Giens et dans les îles. Mais n'oublions pas qu'un faible pourcentage appliqué à un total important de population donne tout de même un nombre non négligeable !

Ainsi, cette carte enregistre l'histoire socio-économique du Var sur plus d'un siècle.

2 - Les Italiens dans le Var : dépouillement d'un questionnaire socioculturel distribué auprès de familles d'origine italienne en 1987

On pourra consulter en annexe un exemplaire du questionnaire anonyme que des équipes d'élèves des classes de trois professeurs de géographie et du professeur d'italien ont été chargées de distribuer dans la population scolaire et dans leur voisinage et auprès de leurs connaissances. Près d'une cinquantaine de familles ont rempli soigneusement ce questionnaire. Ces familles habitent

pour la plupart dans les communes du golfe de Saint-Tropez mais également dans la moitié orientale du département.

1 - PERIODES D'ARRIVEE ET GEOGRAPHIE DES PROVENANCES (questions A, B et C)

1 - STATISTIQUES ELABOREES A PARTIR DE NOTRE ECHANTILLON

- Périodes d'arrivée en France :

avant 1914	13 %
1914-1930	40 %
1945-1960	40 %
après 1960	7 %

- Age des personnes interrogées, à leur arrivée en France :

moins de 10 ans	15 %
de 10 à 19 ans	38 %
de 20 à 29 ans	35 %
plus de 30 ans	12 %

- Age moyen des personnes interrogées : 63 ans. Cet âge assez élevé nous permettra de suivre les activités socioprofessionnelles sur plusieurs générations.

- Région italienne d'origine :

Piémont	26 %
Lombardie	13 %
Frioul Vénétie	11 %
Emilie Romagne	7 %
Ligurie	7 %
Italie centrale	7 %
Midi (Calabre)	16 %
Iles	9 %
Afrique du Nord	4 %

- Mobilité en France :

personnes ou familles s'étant directement installées dans le Var 52 % personnes installées dans le Var après un ou plusieurs séjours dans une autre région française 4,8 %

régions françaises de provenance dans l'ordre décroissant : région parisienne, Nord-Est, Rhône Alpes Auvergne, Alpes du Sud, Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Sud-Ouest (précisons tout de suite que notre échantillon sous-représente les familles ayant séjourné en Afrique du Nord - hasards de l'enquête et des réponses.

- Causes et motifs des départs d'Italie :

économie	73 %
politique	18 %
familiales	9 %

- Motifs d'installation dans le Var (question H) :

travail-emploi	60 %
climat	20 %

raison familiale 35 % (possibilité de réponses multiples)

2 - COMMENTAIRE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

Notre questionnaire ne prend en compte que les personnes ayant pu dater leur arrivée en France. Il est à noter que l'immigration dans le Var se perd dans la nuit des temps. Des documents retrouvés aux Archives départementales relatent l'ancienne habitude, en particulier au Moyen-âge et aux temps modernes, de recrutement par les villes ou les seigneurs de Provence, de communautés d'Italie du nord pour repeupler des contrées et paroisses dévastées par des épidémies ou des guerres.

Notre étude ne concerne donc que le siècle écoulé. On s'aperçoit que l'essentiel de l'immigration s'est effectué avant 1960, les deux vagues principales concernant l'entre-deux-guerres et les années 50. Notre échantillon est donc sur ce point bien conforme aux résultats des diverses études universitaires consultées (en particulier la thèse de Mme Faidutti sur L'immigration italienne dans le Sud-est de la France, 1962).

Il s'est agi ici d'une immigration jeune et surtout de jeunes adultes (les 2/3 avaient entre 11 et 29 ans), phénomène logique et courant dans les phénomènes migratoires à motif économique majoritaire. Les raisons des départs en Italie sont en effet pour les 3/4 économiques ("manque de travail, misère...") et même davantage en réalité car une partie des rapprochements familiaux se sont effectués pour ce même motif. Il existe certes des raisons familiales, mariage surtout. Les raisons politiques ne sont pas à négliger : il s'agit principalement des Italiens qui ont fui les persécutions du régime fasciste entre 1921 et 1945. Pourquoi, en outre, ne rencontrerait-on pas quelques anciens soldats italiens d'occupation (1942-1943) ayant préféré ne pas réintégrer une patrie dévastée (d'après des témoignages oraux, certains avaient rejoint les rangs de la Résistance française).

Le Piémont constitue la région d'origine nettement majoritaire (en particulier pour la province frontière de Cuneo). Ce fut la vague d'immigrants la plus ancienne, les 3/4 des Italiens dans le Var fin XIXe siècle étant piémontais, artisans, ouvriers agricoles et du bâtiment. Les comportements socioculturels étaient relativement voisins de ceux des Provençaux ce qui a toujours facilité leur assimilation. Par la suite, les regroupements familiaux ont continué le mouvement, surtout dans les périodes où les différences économiques furent importantes au profit de la France.

Lombardie et Frioul-Vénétie arrivent ensuite à peu près à égalité. Les motifs politiques sont peut-être plus importants : Lombardie et Emilie furent nettement anti-fascistes tandis que le nord-est pâtit beaucoup des destructions de la première guerre mondiale et des incertitudes politiques sur le territoire de Trieste après 1945. Ces régions ayant volontiers émigré vers le sud-ouest et les Alpes du Nord, le Var a pu en recevoir après des séjours dans les régions susdites.

L'Italie centrale est très peu représentée, ses enfants ayant préféré la Corse, le Vaucluse, les Alpes.

Le Mezzogiorno a envoyé une vague relativement récente, surtout après 1945 (il en partait auparavant davantage vers les États-Unis et l'Amérique du Sud). Les ouvriers agricoles calabrais, les mineurs et travailleurs de chantier siciliens ont été attirés par les nombreux chantiers d'après guerre (barrages, carrières, bâtiment).

On remarque une certaine mobilité à l'intérieur du territoire, chose logique étant donné la variété des régions françaises d'accueil pour les Italiens (étudiée par ailleurs), et l'absence d'attaches géographiques. Tout aussi logiquement, les 48 % d'Italiens ayant séjourné ailleurs en France sont venus des bassins d'emplois industriels (et du bâtiment) du Nord-Est, de la région parisienne et des autres départements du Sud-Est. Nous avons dit que notre échantillon sous représentait les rapatriés d'Afrique du Nord d'origine italienne pourtant nombreux dans le Midi.

Il apparaît cependant que plus de la moitié des Italiens sont venus directement dans le Var ; emploi et rapprochements familiaux en sont normalement les motifs principaux mais "l'attrait du climat" apparaît souvent : volonté de s'expatrier vers une région agréable et, surtout pour ceux originaires du Midi, au climat pas trop différent de celui de leur enfance ; mais aussi volonté pour certains de prendre leur retraite dans le Sud-Est littoral... comme beaucoup de nos compatriotes !

2 - ELEMENTS SOCIOLOGIQUES (questions E et F)

1 - RESULTATS CHIFFRES

Concernant les mariages, précisons que l'échantillon ne prend ici en compte que les personnes s'étant mariées, cinq cas de figure ont été dégagés :

- mariés en Italie avec un(e) Italien(ne)	32 %
- mariés en Italie avec un(e) Français(e)	2 %
- mariés en France avec un(e) Italien(ne)	19 %
- mariés en France avec un(e) Français(e)	43 %
- mariés outre-mer	4 %

Concernant les activités professionnelles :

- métiers exercés en Italie avant l'immigration	
sans profession	35 %
commerce	4 %
agriculture-forêt-pêche	33 %
ouvriers-artisans	28 % (dont bâtiment 12 %)

- métiers exercés en France par l'immigrant	
agriculture-forêt-pêche	26 %
ouvrier-artisan	48 % (dont bâtiment 36 %)
fonctionnaire	4 %
employé de maison	4 %
commerçant	8 %
ingénieur, cadre	4k %
divers	6 %

- professions de la première génération née en France	
en cours d'études	12 %
agriculture-forêt-pêche	8 %
patrons du secteur commercial	22 %
employés	18 %
secteur bâtiment	18 %
fonctionnaires	10 %
professions libérales, cadres	12 %

- professions de la seconde génération née en France	
en cours d'études	46 %
secteur bâtiment	6 %
patrons du secteur commercial	6 %
employés	11 %
fonctionnaires	11 %
ouvriers	4 %
agriculture	3 %
professions libérales, cadres	13 %

2 - COMMENTAIRES D'ORDRE SOCIOLOGIQUE

Les statistiques concernant les mariages nous apprennent plusieurs comportements et cas de figure :

- dans le premier cas, il s'agit des personnes arrivant en France déjà mariées, ou, plus souvent, des hommes retournant en Italie chercher une épouse (pratique fréquente dans la première moitié du siècle) ;

- le second cas est très rare étant donné l'aspect très limité de l'émigration française vers l'Italie ;

- les deux cas suivants sont donc la majorité, dénotant la pratique très fréquente des mariages à l'intérieur de la communauté italienne : en effet, très nombreux sont les cas de mariage avec un(e) Français(e) d'origine italienne, Il suffit, encore de nos jours d'observer les comptes-rendus de noces dans la presse pour se rendre compte que, même pour la première ou seconde génération, les unions entre Italiens et Français sont plus limitées que ne le laissent croire les chiffres. Le phénomène ira en s'atténuant avec le temps et l'ancienneté d'installation en France.

Lors d'une enquête effectuée en 1983 sur un échantillon de 350 élèves de familles différentes inscrits au lycée du Golfe de Saint-Tropez (ce qui correspondait à la prise en compte des origines de 630 parents et 1305 grands-parents), on avait observé que' 4,4 % des parents étaient nés en Italie et 14 % des grands-parents. Les mariages entre descendants d'Italiens et de Français devenaient plus fréquents à l'époque récente.

Les statistiques concernant les professions sont riches d'enseignement :

- les métiers exercés avant d'immigrer sont sans surprise, les réponses sans profession » concernent les enfants et les jeunes filles I on constate une large majorité d'activités liées au milieu agricole suivi par les ouvriers et petits artisans. Dans le détail on retrouve logiquement les ouvriers agricoles, bûcherons, maçons, tailleurs de pierre, employés des transports. L'exigüité des

exploitations, la faiblesse des rémunérations, l'importance du sous-emploi, la taille des familles ont été les principaux facteurs d'émigration vers la Provence ou la France présentant sous ces aspects des éléments plus favorables.

- les métiers exercés en France par l'immigrant sont également conformes à l'image qu'a l'opinion de l'Italien récemment installé dans le Var : artisan du bâtiment (plus que simple employé), ouvrier agricole puis exploitant (viticulture, serres), jardinier puis paysagiste, employé puis patron des carrières et travaux publics, employé puis patron de commerces variés (boulangerie, garagiste, hôtellerie. Le bagage culturel de départ étant en général limité, et la fonction publique exigeant la naturalisation, ce domaine et celui des cadres sont logiquement rares.

- les professions de la première génération née ou éduquée en France montrer des évolutions intéressantes, corroborées par celles de la seconde génération. Il s'agit à la fois d'évolutions culturelles de cette communauté et d'une adaptation à l'évolution socio-économique de la France du XXe siècle. On remarque une chute rapide des professions de l'agriculture, une chute plus lente des professions du bâtiment mais avec des "spécialisations" (menuisiers, ébénistes, dessinateurs), une diversification des professions commerciales et une entrée importante dans le fonctionnariat et le secteur des employés, surtout pour les femmes.

On remarque surtout la recherche de promotion sociale par l'importance des "lycéens et étudiants" en particulier dans les études longues, signe d'une volonté d'instruction permettant la diversification des professions pour une génération fort bien intégrée. On voit ainsi logiquement progresser la part des fonctionnaires, cadres et professions libérales. On note toutefois la quasi absence de professions juridiques et médicales.

Ainsi que le remarquait Mme Faidutti en 1964, les professions industrielles et du tertiaire supérieur sont encore très rares. La rareté des industries hors bâtiment explique le premier cas ; faut-il faire appel au fait que le commerce et l'artisanat permettent une promotion matérielle plus rapide dans la région pour expliquer le second ?

3 - LES ASPECTS CULTURELS (questions G à N)

1 - RESULTATS CHIFFRES DE NOTRE ECHANTILLON

- Langue parlée lors de l'arrivée en France

italien seul	22 %
italien + dialecte de la région d'origine	24 %
dialecte italien seul	32 %
divers	5 %

- Famille vivant actuellement en France

34 % ne parlent que le français

66 % parlent français + italien (ou comprennent l'italien) 18 % lisent des journaux en italien

9 % écoutent des radios italiennes (il n'est pas possible dans le Var de capter des télévisions en italien) 20 % chantent des chansons en italien

25 % des familles de l'échantillon n'ont aucun lien avec la famille restée en Italie

dans 20 % des cas il y a eu rapprochement familial dans le sens Italie-France depuis 30 ans

- Fréquence des déplacements des familles de l'échantillon ayant des relations avec leur famille en Italie un tiers s'y rend moins d'une fois par an un tiers en moyenne une fois par an un tiers plus d'une fois par an

- Pour 58 % des familles de l'échantillon, il existe des réceptions en France de la famille italienne
dans la moitié des cas moins d'une fois par an
dans un tiers des cas une fois par an en moyenne une fois par an
le reste plus d'une fois par an

- Famille vivant actuellement en Italie
40 % parlent ou comprennent le français
64 % ont des enfants qui étudient le français
20 % écoutent ou lisent des médias en français
(dans 20 % des cas, la famille française ne peut répondre aux questions concernant la famille italienne)

- Questions de nationalité
18 % des personnes interrogées ont gardé la nationalité italienne
5 % déclarent avoir la double nationalité
77 % sont donc de nationalité française
Il n'y a eu francisation du patronyme que dans 2 % des cas, le retour en Italie n'est envisagé que par 5 % des personnes interrogées.

2 – COMMENTAIRES

Il est caractéristique de remarquer qu'un cinquième seulement des immigrants avaient comme seule langue l'italien : c'est une conséquence de la longue permanence de la pratique dialectale dans la plupart des régions italiennes ainsi que d'une formation scolaire souvent limitée.

Plus de la moitié des immigrants avaient donc comme langue usuelle un des dialectes régionaux. Cette constatation s'explique aussi par le faible nombre d'immigrants d'Italie centrale où se parle le "meilleur" italien après l'Unité. La rubrique "divers" recouvre les réponses "français + arabe" des rapatriés et une réponse "franco-provençal" des hautes vallées francophones des Alpes italiennes. Cette situation permet d'expliquer les réponses de la rubrique suivante où l'on découvre la faiblesse du maintien d'une culture italienne dans ces familles.

On constate en effet qu'au fil des générations la langue italienne se perd rapidement. Les enseignants sont frappés du nombre d'élèves à patronyme italien qui n'apprennent pas leur langue d'origine au lycée : volonté d'une insertion plus rapide dans la société française, italien déjà peu parlé dans la famille (ou mal connu à cause du dialecte dominant), liens distendus avec une famille italienne qui parle ou comprend souvent le français, ou enfin préférence pour l'étude d'autres langues qui "enrichissent" le nombre de langues parlées par l'élève. Plusieurs élèves ont également répondu que le chef de famille ne voulait pas que l'on parle italien à domicile (volonté d'une intégration rapide). L'on remarque d'ailleurs que si les nés en Italie gardent un fort accent, les enfants élevés en France n'en ont aucun, même s'ils sont de nationalité italienne. Les enseignants remarquent aussi que beaucoup de jeunes filles choisissent la section A2 (trois langues) où elles réussissent généralement fort honorablement dans ces matières.

Il est typique, en corrélation avec ce qui précède, que la permanence de la culture italienne par les publications, la radio ou les chansons soit rare. Est-ce que les retransmissions futures de télévisions italiennes par satellite modifieront ces constatations ?

A l'inverse, on constate le maintien de l'esprit de famille typique des peuples méditerranéens : un quart seulement des familles de l'échantillon n'a plus de lien avec la famille restée en Italie : immigration ancienne, passage par l'Afrique du Nord, famille trop éloignée au sens parental et géographique... Au cours des 30 dernières années, la présence d'une famille en France a provoqué des rapprochements familiaux en provenance d'Italie (jamais dans l'autre sens). Les 3/4 des familles se déplacent donc vers leur famille italienne selon des périodicités somme toute limitées mais non négligeables. Le sens et les fréquences France-Italie l'emporte nettement sur le sens Italie-France : différence de niveau de vie ? "Retour aux sources" ? volonté de marquer et de faire remarquer une réussite sociale ? Il apparaît que l'éloignement géographique de la famille en Italie n'est pas un facteur limitant les rencontres, mais plutôt leur fréquence.

Dans les cas où la personne interrogée peut préciser la vie culturelle de la famille en Italie, il est intéressant de constater une assez large pénétration de la culture française ou de la francophonie (bien plus importante que dans le sens inverse !). Le fait est surtout net au niveau des enfants et de l'étude du français sans que l'on puisse affirmer un lien absolu de cause (présence d'une partie de la famille en France) à effet. L'audience des médias francophones n'est pas à négliger.

Les questions sur la nationalité font apparaître à la fois le ralentissement de l'immigration depuis 25 ans et l'importance des naturalisations. Ces dernières s'effectuent un peu par volonté, souvent par mariage, en général par naissance sur le sol français pour les descendants. Deux éléments sont alors typiques :

- la famille garde dans la quasi-totalité des cas son patronyme, preuve qu'il n'est en rien gênant pour s'intégrer à la société française (ou que les modifications sont compliquées et coûteuses?) ;

- la francisation des prénoms est très rapide : ceux de l'immigré lors de sa naturalisation, en tous cas ceux des enfants nés en France, et ceci dans une immense majorité des cas.

La dernière question portait sur un éventuel retour en Italie : la réponse est non à 95 % et plusieurs fois l'interrogé ajoute "catégoriquement" 1 Les 5 % de oui concernent des immigrés depuis moins de 10 ans ayant conservé leur nationalité.

Bilan

En 1964, Mme Faidutti remarquait que l'immigration italienne s'était "dissoute dans la latinité provençale" et constituait un exemple des plus réussis. Cette enquête permet de souscrire totalement à cette affirmation. N'ont pas été abordés ici :

- l'accès au patrimoine et à la propriété, en général considéré comme essentiel et typique de la promotion sociale, résultat d'une prédominance des métiers manuels et du bâtiment, de l'habileté et de l'acharnement au travail des premières générations. En particulier dans le Var, on peut, au juger, parler d'un taux d'accès à la propriété immobilière fort important.

- les comportements démographiques : les études nationales font apparaître un comportement très voisin de celui des familles françaises. Après vérification sur des dossiers

scolaires, nous pouvons affirmer une réduction rapide de la taille des familles. De par l'ancienneté de l'immigration, la communauté d'origine italienne connaît un vieillissement comparable à celui de la société nationale.

- les comportements religieux : là aussi on ne peut noter une différence évidente d'avec les familles d'origine française, surtout pour les générations nées et élevées en France.

- les comportements politiques, Mme Faidutti note que les Italiens naturalisés français deviennent "vite nationalistes et fréquemment anti-étrangers ». Il est difficile de généraliser de telles affirmations mais les réactions observées chez les jeunes au cours de conversations ou débats porteraient à croire à la justesse d'une telle remarque.

Le département du Var a été de longue date une importante terre d'accueil pour les Italiens. Dans une autre étude, il a été noté que près de 20 % des abonnés au téléphone ont actuellement un patronyme de consonance italienne. L'intégration à la fois par volonté des arrivants et par la réceptivité du milieu d'accueil a été particulièrement rapide et sans problème majeur. N'est-il pas symptomatique que la presse ne fasse pas mention d'associations ou d'amicales italiennes alors que celles d'autres pays et régions françaises sont si nombreuses et vivantes ?

3 - Les patronymes d'origine étrangère parmi 7530 lauréats dans le Var en 1987

Ces quelques lignes constituent à la fois un prolongement à l'étude historique et sociologique réalisée au printemps 1987 dans le Var sur les personnes d'origine italienne, ainsi qu'une vérification concernant l'ampleur de cette communauté et son intégration dans les filières éducatives et culturelles françaises. On a pris soin d'ajouter quelques points de comparaison par l'établissement de statistiques concernant d'autres communautés.

Cet échantillon de 7530 étudiants et lycéens a été sélectionné dans les palmarès de divers examens : précisons tout d'abord qu'il ne concerne pas tous les éléments d'une classe d'âge mais seulement ceux qui ont été reçus ou admissibles à ces examens. Ceux qui ont échoué ne sont donc pas pris en compte, ce qui donne une valeur culturelle supplémentaire à cet échantillon.

En analysant ces listes, on a pris soin de ne relever que les patronymes dont l'origine apparaissait clairement. Il est donc possible que leur nombre réel soit légèrement supérieur. Pour les patronymes d'origine italienne, comme lors d'une précédente enquête, un certain nombre ont été défalqués pour éviter une prise en compte trop fréquente de personnes d'origine corse. Les points de comparaison sont effectués avec :

- les patronymes originaires de péninsule ibérique ;
- les patronymes originaires d'Afrique du Nord. L'enquête est peut-être plus facile pour ces derniers car l'on ne rencontre presque pas de prénoms "européens", ce qui est largement généralisé pour les deux cas précédents.

Il est intéressant de détailler les résultats par filières scolaires pour déceler d'éventuelles préférences et de les mettre en rapport avec l'ancienneté de l'installation de la communauté et les activités dominantes des immigrants d'alors.

1 - RESULTATS STATISTIQUES (en % du total des lauréats de la branche considérée)

BRANCHE	NOMBRE DE LAUREATS	PATRONYMES ITALIENS	PATRONYMES IBERIQUES	PATRONYMES D'AFRIQUE DU NORD
BREVETS D'ETUDES PROFESSIONNELLES				
Cuisine	74	19 %	8 %	2,7 %
Comptabilité	68	17,6 %	7,3 %	4,4 %
Sténodactylo	100	26 %	9 %	11 %
CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE				
Sténodactylo	196	26 %	4,6 %	12,7 %
Employé de comptabilité	406	20,7 %	7,5 %	4,6 %
Employé de bureau	389	16,2 %	7,7 %	9,8 %
Banque	41	22 %	12,2 %	2,4 %
Cuisinier	212	24,5 %	6,6 %	1,9 %
Coiffure	165	26 %	8,5 %	0,6 %
Habillement, couture	56	19,6 %	7 %	30,3 %
Esthéticienne	32	12,5 %	6,2 %	3 %
Technicienne de collectivité	48	12,5 %	6,2 %	12,5 %
Boulangier	38	26,3 %	8 %	0
Patissier, glacier	112	24 %	7 %	1,8 %
Produits carnés	62	26 %	11,6 %	0
Tapissier	12	8,3 %	8,3 %	16,6 %
Immobilier	21	14,3 %	4,7 %	9,4 %
Employé de pharmacie	58	27,6 %	10,3 %	0
Employé de restaurant	89	21,3 %	8 %	1 %
Vendeur	186	15,6 %	11,3 %	3,2 %
Fleuriste	46	17,4 %	13 %	0
Travaux publics	46	11 %	8,7 %	4,3 %
Automobiles, cycles	231	25 %	7 %	10,8 %
Métallier	69	24,6 %	11,6 %	29 %
Desinateur	42	9,5 %	0	4,8 %
Chaudronnier	30	20 %	0	10 %
Mécanicien, fraiseur	46	34,8 %	8,7 %	4,3 %
Tourneur	35	5,7 %	8,5 %	43 %
Soudeur, carrossier	96	17,7 %	8,3 %	7,3 %
Electricité	72	20,8 %	11 %	9,7 %
Electro-mécanicien	98	15 %	9 %	8 %
Bâtiment	94	21 %	13 %	8 %
Electronicien	86 %	20 %	7 %	5 %
Métiers du bois	97	20 %	7 %	5 %
Vitrier	39	15,4 %	15,4 %	10,2 %
Carreleur	18	44 %	22 %	5,5 %

BRANCHE	NOMBRE DE LAUREATS	PATRONYMES ITALIENS	PATRONYMES IBERIQUES	PATRONYMES D'AFRIQUE DU NORD
RECAPITULATION CAP + BEP				
Secteur secondaire (ouvriers)	822	19,5 %	9,6 %	10 %
Transports	277	22,7 %	7,2 %	10 %
Commerce (employés)	400	18,8 %	10,2 %	2,2 %
Employés	1200	20,4 %	7,3 %	8 %
Artisanat	680	27 %	9 %	5 %
Totaux BEP + CAP	3380	21,5 %	8,6 %	7,4 %
BACCALAUREATS				
Série A (littéraire)	769	20,5 %	6,7 %	2,6 %
Série B (économie)	630	19 %	6,3 %	1,7 %
Série C (mathématiques)	442	18,5 %	3,6 %	2 %
Série D (sciences)	576	17,7 %	6,2 %	1,7 %
Série E (économie)	98	20 %	9 %	1 %
Série F (technologie)	375	20 %	8,5 %	3 %
Série G (gestion)	710	20,6 %	7 %	4,8 %
Total Bacs A à E	2515	19,5 %	6 %	2 %
Total Bacs techniciens	1085	20,3 %	7,3 %	4,2 %
UNIVERSITE DU VAR				
Techniques de commercialisation	73	18 %	8 %	0
Sciences économiques	243	16 %	7,8 %	6,6 %
Génie mécanique	51	22 %	4 %	2 %
Génie électrique et informatique	103	18 %	10 %	7 %
Droit	79	21,5 %	2,5 %	2,5 %
Total Université	550	18 %	7 %	4,7 %
RECAPITULATION GENERALE				
	7530	20,5 %	7,5 %	5 %
DIVERS				
Recrutement de 180 instituteurs en octobre 1987		30 %	6 %	0,9 %

2 – COMMENTAIRE

1 - LA COMMUNAUTE D'ORIGINE ITALIENNE

On note tout d'abord son importance : le cinquième des lauréats ont un patronyme d'origine italienne, cela corrobore tout à fait une étude précédente réalisée à partir des abonnés au téléphone dans le Var pour lesquels on obtenait exactement le même pourcentage.

L'ancienneté de son installation étudiée par ailleurs se traduit par une présence sans trop de contrastes dans toutes les filières éducatives : si les extrêmes vont du simple au sextuple (mais en partant d'échantillons limités en nombre), l'essentiel des cas ne va que du simple au triple. La bonne intégration dans la société française des descendants d'immigrés se traduit par une présence très proche du chiffre moyen dans les trois secteurs scolaires considérés (baccalauréat, CAP, Université : de 18 à 21,5 %).

Au niveau des filières professionnelles, on peut toutefois encore distinguer des choix "privilegiés" sans doute induits par les professions des ascendants : carreleurs, mécanicien d'entreprise, coiffure, bouchers boulangers, réparateurs de cycles et automobiles, métallurgie, cuisiniers et pâtisseries. On note que la plupart des métiers du bâtiment ne sont plus désormais un choix prioritaire (faiblesse dans les secteurs des travaux publics, du dessin industriel, de la tapisserie, vitrerie, électromécanique). Par contre on note une volonté de "promotion sociale" par les employés de pharmacie, de comptabilité, de banque, un large attrait du secteur tertiaire (d'ailleurs très majoritaire dans le département).

Une autre preuve consiste à prendre en compte le métier d'instituteur (et directeurs d'écoles) : le détail des mouvements en juin 1987 parus dans la presse permet de voir que sur 604 patronymes d'instituteurs varois, 18,5 % sont d'origine italienne (contre 4,3 % d'origine espagnole et 0,5 % arabo-berbère). Il est vrai que pour les adultes féminins, le patronyme peut être celui de l'époux qui n'est pas nécessairement enseignant...

2 - LES PATRONYMES D'ORIGINE IBERIQUE

Ils apparaissent nettement moins nombreux (trois fois moins que ceux italiens). L'immigration a été ici moins considérable, souvent plus tardive sans oublier les nombreux rapatriés d'Afrique du Nord d'origine espagnole (le même phénomène existe ailleurs pour le cas précédent).

La relative rareté de prénoms ibériques tend à prouver une installation déjà ancienne avec la naissance de la grande majorité des étudiants actuels en France. D'ailleurs, la présence "ibérique" dans les diverses sections du baccalauréat s'écarte peu à peu de la moyenne globale (avec une "faiblesse" en C). Même remarque au niveau universitaire avec une présence plus rare en droit.

La répartition dans les différents CAP évolue de 1 à 5 en proportion. On y remarque une nette prédominance du secteur lié au bâtiment : carreleurs, vitriers, métalliers, électriciens, mécaniciens, travaux publics. Les "faiblesses" ou secteurs peu choisis sont rares (dessinateurs, chaudronniers, immobilier, cuisinier, sténodactylo).

Les métiers manuels dépassent plus nettement les disciplines intellectuelles que dans le cas des descendants d'Italiens, mais sans écart considérable.

Ainsi, les patronymes d'origine ibérique constituent-ils un cas intermédiaire.

3 - LES PATRONYMES D'ORIGINE ARABO-BERBERE

Ils sont les représentants d'une immigration majoritairement récente (pour l'essentiel à partir des années cinquante), beaucoup ayant gardé la nationalité d'origine. On a vu que les prénoms "européens" étaient très rares.

Si la présence d'ensemble est à 5 % de notre échantillon, les écarts selon les filières sont considérables : 2 % dans les baccalauréats "classiques et modernes" destinant à des études longues ; 4 % dans les baccalauréats de techniciens ; près de 5 % à l'université (ce "bon" score s'explique-t-il par la présence d'étudiants étrangers ?), Mais 7,5 % dans les lauréats de CAP-BEP. Ici, les branches du secteur secondaire et les transports dominent (tourneurs, métalliers, réparateurs, chaudronniers, électriciens, bâtiment...), à l'évidence liés aux emplois des pères et aux emplois manuels les plus fréquents dans le Var. Pour les jeunes filles, on note une présence importante dans l'habillement et la couture, la sténodactylo, les techniciennes de collectivité, employées de bureau et de l'immobilier, tous secteurs où elles dépassent les lauréates d'origine ibérique. Par contre, on remarque des branches délaissées totalement ou presque : fleuriste, boulangerie, boucherie, pharmacie, coiffure, employé de restaurant, pâtisserie, cuisine, s'agit-il d'un fait de civilisation ou de difficultés prévisibles à l'embauche ?

Si la quasi-absence dans les métiers où la nationalité française est exigée (enseignement primaire entre autres) est logique, on ne peut s'empêcher de constater une nette volonté de cette communauté d'entrer dans la voie de la promotion sociale par l'acquisition de diplômes français qui auront leur utilité dans le pays d'origine ou d'adoption.

En conclusion on précisera qu'un tiers des lauréats 1987 dans le Var portent un nom d'origine italienne, ibérique ou nord-africaine (les patronymes du reste de l'Europe et de l'Asie sont eux très rares). Cette constatation confirme -s'il était nécessaire- que le département du Var est bien un département d'accueil du bassin méditerranéen.

4 - Liens culturels et humains entre le Var et l'Italie (enquêtes dans les mairies par les élèves)

1 - AU NIVEAU COMMUNAL

Pour Cogolin et la Garde Freinet, le nombre des Italiens de nationalité est en diminution (respectivement 100 et 5) : venus entre 1930 et 1960 dans la l'agriculture et la maçonnerie. Ils sont moins nombreux à cause de la reprise économique en Italie et par naturalisation. Pour ces deux communes on ne note pas récemment d'échanges économiques directs avec l'Italie. A Cogolin, un jumelage a été réalisé en 1974-1977 avec Pino Torinese mais est rapidement tombé en désuétude. A la Garde Freinet des visites ont été réalisées dans les deux sens avec Frassinetto Po pour participer à des fêtes locales, en vue d'un jumelage en vertu de la toponymie voisine des deux noms.

Saint-Tropez, en vertu de la provenance géographique du saint patron de la ville, entretient des relations suivies avec Pise.

Fréjus s'est assez récemment jumelée avec Paola (Cosenza) et entretient des échanges culturels.

Des études plus exhaustives et précises sur la géographie et les raisons des jumelages entre des communes varoises et italiennes seraient intéressantes à réaliser.

2 - AU NIVEAU DU LYCEE DU GOLFE

Une enquête précise avait été réalisée en 1983 sur les origines familiales des élèves inscrits :

- très peu d'élèves étaient de nationalité italienne, signe d'un fort ralentissement de l'immigration depuis 20 ans ;
- 4.4 % des parents par contre l'étaient ;
- et surtout 14 % des grands-parents, pourcentage considérable (auquel il faudrait ajouter une fraction des rapatriés), et témoin de la principale vague d'immigration (1880-1930). Le détail des provenances montrait l'écrasante proportion du Piémont-Ligurie, suivi par la Sicile, le Nord-Est, la Sardaigne, le Centre et la Calabre.

3 - AU NIVEAU DES ECHEANCES TOURISTIQUES

Dans le sens Italie-France, toutes les communes remarquent la progression récente des touristes italiens ; l'essentiel de la fréquentation se situe lors des vacances d'été ; une bonne proportion arrive en bateau de plaisance. Les catégories sociales sont en moyenne élevées et, en dehors des bateaux, le mode d'hébergement principal est l'hôtel avec en particulier l'hôtellerie de luxe. Ils recherchent peu les circuits collectifs (individualisme) et les séjours sont assez courts.

Dans le sens France-Italie, les Varois fréquentent de plus en plus l'Italie, surtout l'été mais aussi hors période d'afflux touristique (automne et printemps).

Ils préfèrent les voyages collectifs et logent à l'hôtel. A noter deux autres types de fréquentation :

- le marché de Vintimille fait toujours recette (déplacement individuel, en car, en train le vendredi) : alcools, cuirs, lainages...

- les Français d'origine italienne allant retrouver leur famille.

Les destinations principales du tourisme simple sont Florence, Rome et Venise. A noter la liaison estivale par bateau entre Toulon et la Sardaigne. L'Italie est le premier pays étranger fréquenté par les Varois avec plus du quart des séjours estivaux. 12 % des séjours en station de sports d'hiver s'effectuent en Italie : Limone, Val d'Aoste, donc principalement la proche chaîne alpestre. Ces éléments sont recueillis auprès d'offices du tourisme et agences de voyages du Var, mais aussi relevés lors d'enquêtes précises effectuées à Fréjus-Saint-Raphaël par l'auteur en 1975 et dans le Golfe de Saint-Tropez en 1983.

5 - Origine spatio-temporelle de la population scolaire du lycée

1 - RESULTATS STATISTIQUES DES ENQUETES ANONYMES AUPRES DES ELEVES

1 - DATE D'INSTALLATION DE LA FAMILLE DANS UNE DES 12 COMMUNES DES CANTONS DE GRIMAUD ET DE SAINT-TROPEZ (échantillon de 315 familles)

depuis moins d'un an :	2,5 %	entre 1963 et 1972 :	26,4 %
de un à deux ans :	5 %	entre 1945 et 1962 :	16,2 %
entre 1978 et 1981 :	8,6 %	entre 1900 et 1944 :	16,3 %
entre 1973 et 1977 :	13,3 %	avant 1900 :	11,7 %

On note un apport continu de population, la vague principale étant arrivée dans les années soixante.

Pour garder l'aspect anonyme, la profession des parents n'a pas été demandée,

1/8e a répondu "avant 1900" ou "depuis toujours" mais de nombreux grands-parents s'étaient mariés avec des conjoints italiens ou de régions variées.

Ceux venus dans la première moitié du siècle proviennent de l'intérieur ou de l'ouest du Var, de la vallée du Rhône mais surtout d'Italie.

De 1945 à 1962 apparaissent des Espagnols et des Portugais ; Italiens, Rhodaniens ou Varois sont moins nombreux. Les retours directs des colonies sont relativement peu importants.

De 1963 à 1973 s'installent des rapatriés des colonies (Afrique du Nord) sous forme d'un second domicile en métropole, ainsi qu'une seconde génération de personnes nées en Italie-Espagne-Portugal. Les provenances de régions françaises variées s'amplifient, l'arrière-pays et les Alpes se font rares.

Depuis 10 ans, les provenances sont variées : région parisienne, Nord, Lorraine, vallée du Rhône et côte méditerranéenne.

2 - ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES FAMILLES DES ELEVES
(Échantillon de 330 élèves, 630 parents, 1305 grands-parents)

REGIONS DE PROVENANCE	GRANDS-PARENTS	PARENTS	ELEVES
Provence-Côte d'Azur	29,4 %	38 %	66,4 %
dont Golfe de Saint-Tropez	9,8	19	49
Reste du Var	6,1	9	7,7
Alpes-Maritimes	1,8	4,1	4,5
Bouches-du-Rhône	3,4	4,2	4,3
Alpes du Sud	0,7	0,8	0,6
Corse	1,3	0,8	0,3
Région parisienne	5	7,5	7,8
Rhône-Alpes	5,5	6,5	4,4
Languedoc-Roussillon	2,8	3	2,5
Alsace-Lorraine	2,8	2,8	1,5
Bourgogne-Franche-Comté	2,7	1,4	1,5
Nord-Picardie	4	4	2,6
Normandie	2,1	1	0,5
Bretagne-Pays de Loire- Poitou-Charentes	4,7	3,8	2
Sud-Ouest	2	2	1,5
Auvergne-Limousin	1,1	2	0,5
Champagne-Ardenne	1,1	1	0,5
Centre	1,4	1,7	1,5
Europe	26	12	4,2
dont Italie	14	4,4	
Espagne	4,4	2,7	
Portugal	2	2	
Pologne-Russie	1,5	0	
Allemagne-Danemark	1,6	1,3	
Reste du monde	9,4	13,3	2,6
dont Afrique du Nord	8,2	11,8	1

2 - COMMENTAIRE DES STATISTIQUES ET DES CARTES SUR L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES FAMILLES DES ELEVES (réalisé par deux classes de 1ère et deux classes de 2e)

1 - CRITIQUE DE LA VALEUR DE L'ECHANTILLON STATISTIQUE

L'enquête a porté sur 330 élèves de 13 à 20 ans la plupart ayant entre 15 et 18 ans. Elle avait été proposée auprès de la totalité de la population scolaire (650 élèves) mais chacun était libre de ne pas y répondre. Lors du dépouillement, une seule fiche par famille a été prise en compte au niveau des parents et grands-parents.

Cet échantillon reflète imparfaitement la population globale des deux cantons. En effet, seuls sont touchés par l'enquête les familles ayant des enfants présents au lycée. Sont donc exclus les jeunes couples, les couples sans enfants, les retraités n'ayant pas d'enfant d'âge scolaire, les célibataires.

2 - L'ACCUEIL DES ETRANGERS ET PERSONNES NEES HORS DE METROPOLE

Première constatation : les 2/3 des élèves ont au moins un grand-parent né hors de France, c'est une forte proportion. L'immigration semble très limitée depuis 20 ans (4,2 % des élèves nés hors de France) et plutôt en provenance du nord de l'Europe, l'Italie et l'Outre-Mer n'apparaissant presque pas.

Au niveau des parents, on note la vague des rapatriés des colonies après 1950 (12 % des parents), l'Europe fournissant de faibles contingents (12 %), dans l'ordre décroissant Italie-Espagne-Portugal.

C'est surtout au niveau des grands-parents que le phénomène se renforce (35,4 % nés hors de France) : on remarque la vague italienne (14 %) en provenance principalement du Piémont, constituant la première provenance étrangère (phénomène ancien puisque le Golfe fut en partie repeuplé par apport ligure ou piémontais au Moyen-Âge). L'Afrique du Nord vient en seconde position : n'oublions pas que de nombreux Espagnols et Italiens ont "transité" par l'Algérie ou la Tunisie avant de venir en France. Espagne et Portugal forment des contingents moindres. A noter que 1,5 % sont originaires de Pologne (et Russie) : immigrants entre les deux guerres dans le nord de la France (cette source se tarit totalement ensuite).

3 - L'ACCUEIL DES METROPOLITAINS

Phénomène important, la moitié des élèves sont nés dans le Golfe (et les 2/3 dans la région Provence-Côte d'Azur) : la mobilité de la population n'est donc pas énorme (1 % des élèves a quitté l'établissement en 10 mois pour cause de déménagement de la famille).

Le brassage de population sur trois générations est élevé : 2 % des élèves ont leurs 4 grands-parents varois (4 % en ont trois).

On note une redistribution de la population le long de la côte depuis Marseille jusqu'à Menton mais l'intérieur fournit de faibles contingents.

La Corse n'est presque pas présente : le Golfe n'a pas de ports de voyageurs, est éloigné des aéroports et universités et n'a pas un fort secteur d'emploi de fonctionnaires et de militaires.

Les principales régions de provenance sont : la région parisienne (1/10 des Français et le pouvoir d'achat le plus élevé) ; la région Rhône-Alpes (proximité et facilité des liaisons) et la région Nord-Picardie (taux d'émigration élevé). L'ouest, la Lorraine et le Languedoc sont assez bien représentés. Les liens apparaissent par contre très limités avec l'Alsace, le Massif Central et le Sud-Ouest.

En conclusion, la population du Golfe comporte un fond local très minoritaire mais la moitié des élèves sont nés sur place. L'apport étranger est ancien et important, principalement italien. Hors du Midi méditerranéen, les provenances suivent l'axe Nord-Paris-Rhône.

III - LES RELATIONS ECONOMIQUES ACTUELLES VAR-Italie

1 - LES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE VAR ET L'Italie

L'Italie constitue pour la région PACA le premier partenaire commercial, et cela d'assez longue date. L'essentiel des échanges (plus des 3/4) est effectué par les Bouches-du-Rhône, principal pôle industriel et organisme portuaire de la région. Le Var, en 1985, a réalisé 3,7 % des importations régionales en provenance d'Italie et 1,5 % des exportations.

Les raisons de cette faible place pour un département qui rassemble 15 % des habitants de la région sont les suivantes :

- l'économie industrielle du Var est limitée en quantité, en variété et peu dispersée en dehors du pôle toulonnais ;
- le département ne dispose pas d'un grand port de commerce à l'image de Marseille-Fos : rien d'important en dehors de Toulon-la Seyne tourné de longue date vers des spécialités militaires ;
- le sous-sol du Var recèle quelques richesses (bauxite, fluorine) mais dont l'exportation est très limitée surtout actuellement ;
- le département voit passer un transit considérable, vu sa place entre les Alpes-Maritimes (frontière) et les Bouches-du-Rhône : étant donné que nos analyses sont fondées sur les statistiques douanières, il est possible que des produits à destination du Var soient dédouanés à la frontière italienne et redistribués depuis les Alpes-Maritimes (même phénomène à l'exportation).

Il demeure néanmoins intéressant d'analyser la structure des échanges entre le Var et l'Italie. Ce genre d'exercice met en relief les forces et faiblesses économiques des partenaires commerciaux. Pour terminer, ces échanges seront replacés dans une perspective pluriannuelle ainsi qu'à l'échelle nationale.

1 - LES EXPORTATIONS DU VAR VERS L'Italie

Le graphique réalisé à partir des statistiques douanières pour 1986 et 1985 ne fait apparaître que trois "points forts" dans l'économie exportatrice varoise ;

- les produits de l'agriculture :
 - les vins d'appellation d'origine contrôlée ("Côtes de Provence" Bandol et divers crus classés) : le Var en vend très peu car l'Italie est un grand producteur !
 - les céréales (blé-orge), fleurs et plantes de pépinières (provenant des zones d'Ollioules et de Fréjus) : le Var vend bien,
 - les "produits de l'exploitation forestière" : ce poste a bien décliné malgré les besoins de l'Italie à cause du déficit français d'une part, du dépérissement des pins maritimes qui fournissaient l'essentiel des exploitations (même remarque pour le liège et les souches de bruyère blanche) d'autre part.

- les métaux non ferreux : si les exportations de bauxite sont quasi-nulles (réduction de la production et besoins français), le Var exporte des produits en aluminium - les ferrailles pour la sidérurgie italienne (près de Gênes) : c'est le principal poste d'exportation en valeur (les personnes vivant près de la voie ferrée Marseille-Italie connaissent le bruit particulier et souvent nocturne des trains de ferrailles venant de la zone toulonnaise !),

On remarque ensuite que le Var est légèrement présent pour :

- le sel (salins d'Hyères) ;

- les produits de la pêche (avec un net déficit) ;

- les produits chimiques : "produits auxiliaires pour les industries textiles" et "huiles essentielles et arômes naturels", "explosifs et armes" (arsenaux de la région toulonnaise), "produits de la parfumerie" (quelques parfumeries existent dans le Var à proximité de la région grasse)

- le matériel électrique et électronique ;

- les cycles et motocycles" : des firmes nationales doivent utiliser le port de la Seyne à l'exportation ;

- la construction navale : il s'agit du poste "bateaux de plaisance" et non de la marine marchande pour lequel l'Italie se suffit. Bien des touristes italiens achètent des bateaux de plaisance et fréquentent les nombreux ports de plaisance varois, les taxes et impôts y étant inférieurs par rapport à leur pays...

- le poste "viandes" est traditionnellement très déficitaire pour l'Italie, mais ici, le Var exporte des "cuirots et peaux brutes", en direction de l'importante industrie du cuir italienne.

- industries diverses : il s'agit d'articles de sport, de tourisme et de plaisance liés à l'économie touristique.

La structure des exportations nous fait apparaître un département qui vend essentiellement des produits bruts, non ou peu transformés. Les échanges analysés ici ne comprennent pas le secteur tertiaire (classé lui dans la balance des paiements aux postes "services" et "invisibles"), mais reflètent fidèlement l'atonie économique varoise : des exportations très insuffisantes ne reposant que sur un petit nombre de produits à faible valeur ajoutée. En 1986, les exportations n'atteignent pas 150 millions de francs et ne représentent pas même le quart des importations !

2 - ANALYSE DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE D'ITALIE

Les produits apparaissent plus diversifiés. En valeur décroissante on remarque que

- le poste principal concerne les matériaux de construction, ce qui témoigne à la fois du dynamisme italien en la matière et de l'importante activité du bâtiment dans le Var (travaux publics, logements, économie touristique) fort peu affectée par la crise, les chantiers existant un peu partout surtout sur le littoral. En valeur on trouve d'abord les "produits en grès, faïence et céramiques", puis les "pierres de construction" suivis par les "produits en béton" et "tuiles et briques". La proximité, des coûts moindres et certaines modes peuvent expliquer ces importations considérables pour des produits que le territoire français peut très bien fournir les chaussures, textiles et habillement

forment un autre poste considérable. Ces trois secteurs sont de longue date très renommés et dynamiques en Italie (avec le cuir), et par contre assez peu représentés au niveau de la fabrication dans le Sud-est français. Cela traduit aussi les achats d'un département à fort pouvoir d'achat et à clientèle touristique appréciant entre autre la mode italienne comme synonyme de vacances estivales.

- le poste "meubles variés", en particulier la rubrique "sièges", peut être considéré avec les éléments nécessaires au secteur du bâtiment.

Les nombreux postes d'importation concernant les produits industriels traduisent la sous-industrialisation de l'extrême Sud-Est tout autant que la variété, le dynamisme et la proximité du "triangle industriel" du nord de l'Italie (Milan-Turin-Gênes). N'oublions pas que ce que les économistes qualifient de "second miracle italien" des années 80 vient de placer le pays au 6e rang des puissances mondiales, encore derrière la France mais nettement devant le Royaume-Uni. La croissance industrielle, plus forte en Italie qu'en France depuis plusieurs années (au moins 2 points de plus chaque année), se traduit dans ces statistiques commerciales par une augmentation forte des importations régionales et donc par des gains de parts de marché de la part des entreprises transalpines. Citons quelques points forts

- les produits de la métallurgie : produits finis en acier, tréfilés, profilés et tubes, alliages, en provenance surtout de la région génoise et destinés d'abord aux travaux publics-bâtiment ainsi qu'aux constructions navales de la Seyne.

- les biens d'équipement : verre, matériel agricole (Fiat), machines outils diverses, robinetterie, matériel frigorifique, machines pour industries alimentaires, matériel des travaux publics, de lavage, transformateurs électriques, matériels d'éclairage, pièces détachées pour automobiles (Fiat principalement, les voitures particulières étant dédouanées à Lyon puis redistribuées), matériel chirurgical.

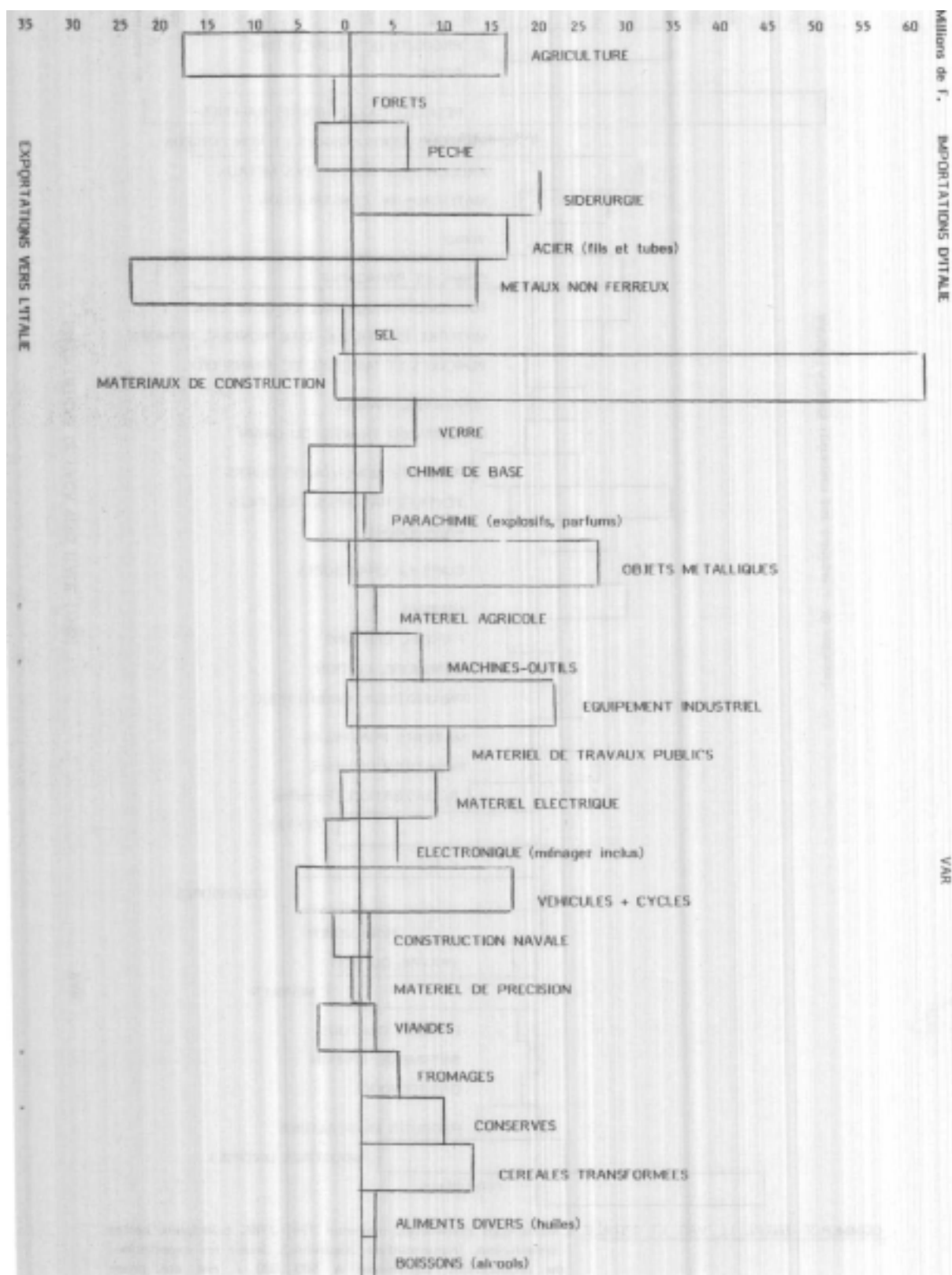
- les produits de l'industrie légère : jouets, articles de sport, articles de bureau, beaucoup plus de bateaux de plaisance que le Var n'en vend (9 fois plus en valeur en 1986). On note par contre assez peu d'appareils électroniques et ménagers.

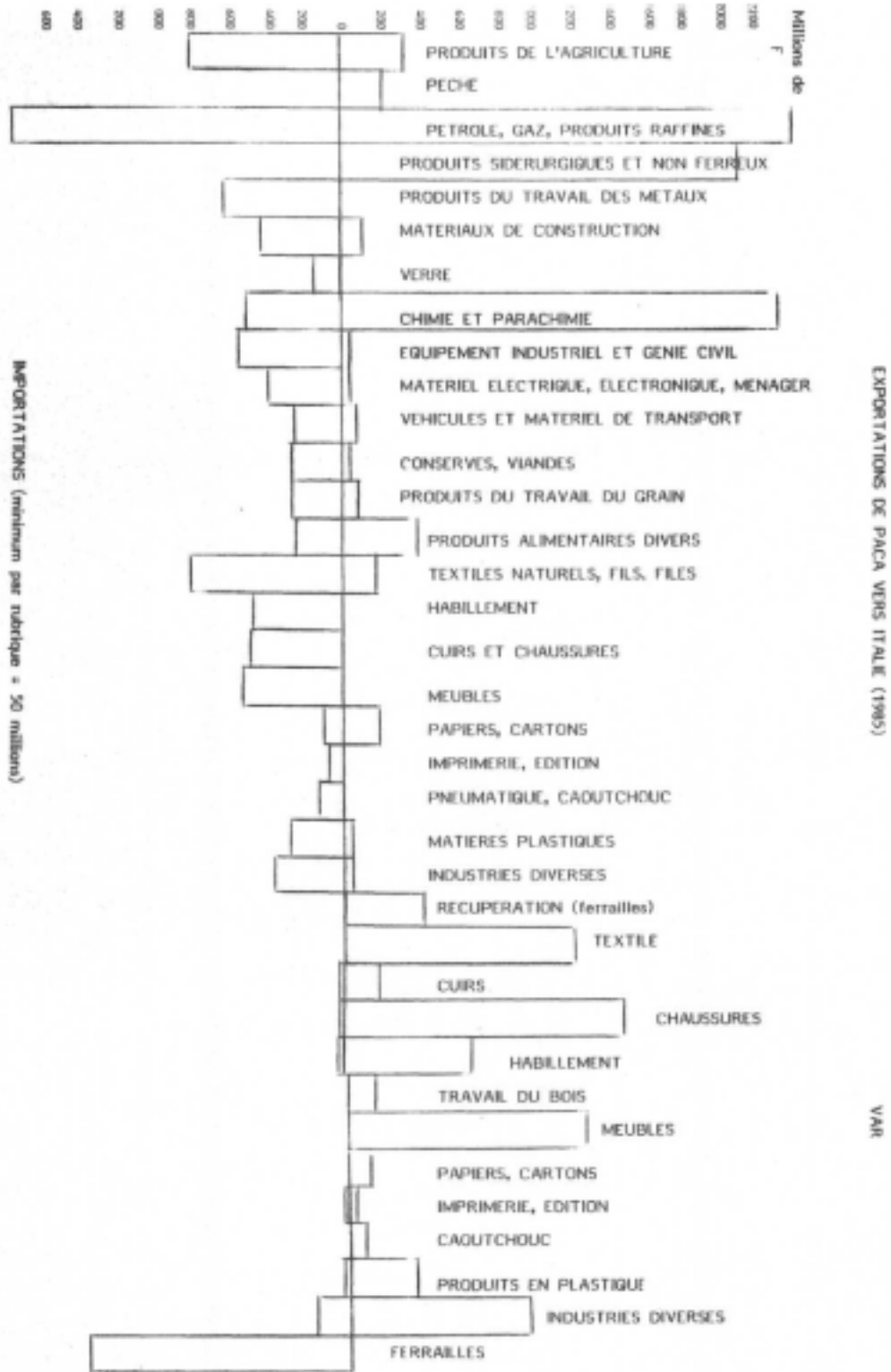
Sont-ils produits en France sous licence (Olivetti) ou dédouanés ailleurs ?

Les revues économiques insistent sur le dynamisme des firmes agro-alimentaires italiennes ; nous en retrouvons ici les effets. Si les achats de fruits, légumes, et vins sont faibles en valeur, les fleurs et plants de pépinière sont à l'avantage de l'Italie de même pour les "produits de la pêche en mer". Les célèbres crèmes glacées n'arrivent pas dans le Var, mais par contre un peu de charcuterie, davantage de fromages, des conserves de légumes, de poissons, un peu de pâtisserie industrielle, beaucoup de "céréales transformées" essentiellement en pâtes ; un peu de jus de fruits, très peu d'huiles.

Le bilan est donc nettement à l'avantage de l'Italie qui "renvoie" sous forme de produits ouverts certaines matières premières exportées par le Var : le bois revient sous forme de meubles et papiers, les peaux sous forme de maroquinerie et chaussures, les ferrailles sous forme de tubes, fils de fer... L'abolition des frontières dans le Marché commun depuis près de 30 ans (davantage pour la sidérurgie) facilite ces échanges mais force est de constater que ce système apporte emplois et valeur ajoutée à l'Italie. La structure par produits du commerce extérieur du Var s'apparente à travers cet exemple à celles des pays peu industrialisés exportant produits bruts et matières

premières pour acheter leurs biens d'équipement et de consommation à l'étranger et essayant de combler (difficilement) leur gros déficit commercial par des recettes du secteur tertiaire (ce mécanisme doit être limité dans le Var par le fait que les dépenses des Varois en Italie semblent au moins égales à l'apport touristique italien).





COMMERCE ENTRE LE VAR ET L'ITALIE : statistiques douanières, moyenne 1985-1986, principaux postes commerciaux (nomenclature douanière). Seules les exportations ou importations supérieures à 500 000 F ont été prises en compte

RECAPITULATION POUR LE VAR : 1985, importations 60 millions, exportations 82,6 millions
 1986, importations 241 millions, exportations 79,9 millions

Pour en terminer au niveau varois, notons que le commerce avec l'Italie s'accroît en se dégradant : en 1985, 538 millions de francs d'échanges, les importations faisant 2,5 fois les exportations ; en 1986, 580 millions de francs d'échanges mais les importations font 4,2 fois les exportations :

Plaçons-nous désormais au niveau de la région PACA (année 1985, commerce avec l'Italie" statistiques transmises par la Chambre de Commerce de Marseille).

L'énergie constitue le premier poste d'échanges dans les deux sens. Si Ton ajoute la chimie, c'est la marque du pôle marseillais -étang de Berre qui réexporte ses produits de raffinage. La métallurgie de Fos et les non ferreux de la vallée de l'Huveau fournissent aussi de fortes exportations qui équilibrent un peu la balance générale. On retrouve logiquement les ferrailles. Mais il est aisé de remarquer que les exportations reposent principalement sur trois ou quatre domaines précis, signe d'un tissu industriel en PACA incomplet et dont les performances extérieures sont fondées sur quelques éléments de base.

Pour les importations -plus diversifiées- la balance est favorable à l'Italie dans les domaines des produits agricoles et des industries agro-alimentaires (malgré les nombreux vignobles, vergers et zones maraîchères de la Durance et du Vaucluse), des biens d'équipement (on retrouve les matériaux de construction et le verre pour le secteur bâtiment, les machines, le matériel électrique, les véhicules), et des industries de consommation : textile, cuirs et chaussures, mobilier, édition, matières plastiques et industries diverses. Seul point positif pour la région : l'usine de Tarascon doit exporter ses papiers et cartons vers l'Italie déficitaire dans ce domaine.

La structure des échanges apparaît donc différente au niveau régional de celle d'un seul département mais les structures montrent là aussi une dégradation au détriment de la région PACA par rapport à l'année précédente (les importations s'accroissent plus vite que les exportations).

Ces quelques remarques se retrouvent au niveau national où les experts déplorent que les succès français à l'exportation ne reposent bien souvent que sur quelques points forts alors que nos achats sont très variés et nécessaires dans bien des domaines et à tous les niveaux des stades industriels. L'Italie est notre deuxième client et notre deuxième fournisseur (après la RFA). La France détient environ 14 % des parts de marché en Italie et 550 entreprises approchent les 100 milliards de francs. Toutefois, en 1984, les échanges étaient à peu près équilibrés ; en 1985, la France enregistrait un déficit de 1,4 milliards de francs, déficit porté à 6,2 milliards de francs en 1986. La région PACA participe donc pour environ 10 % dans le commerce France-Italie.

2 - Les provenances géographiques des touristes italiens dans le Var

Jusqu'au début des années 80, la fréquentation des touristes italiens en France était très limitée en nombre et ne concernait que quelques sites particuliers, principalement Nice, Paris, Lourdes" et des rapprochements familiaux surtout en Provence. Depuis quelques années, les professionnels du tourisme notent tous une fréquentation accrue : pendant l'été 1985, les enquêtes du Conseil régional pour Provence-Côte d'Azur leur accordaient 10,8 % des séjours et 7 % des nuitées des étrangers. Les économistes parlent d'un second "miracle italien" qui porte le pays au 6e rang mondial après la France mais devant le Royaume-Uni. Il est donc logique qu'à la réussite économique corresponde un taux de départ en vacance à l'étranger plus conséquent. L'importance de ce mouvement touristique assez récent fait qu'il n'est encore guère analysé. A l'occasion du Projet d'Action Educative réalisé au lycée du Golfe de Saint-Tropez sur le thème "Les liens entre le

Var et l'Italie", des enquêtes permettent de rechercher les origines géographiques précises des touristes italiens.

I - METHODES DE RECHERCHE

Les enquêtes auprès des mairies et offices du tourisme permettent d'obtenir des estimations, certains effectuent des comptages de lettres reçues mais cela ne reflète que des intentions de séjours, d'autres font des comptages routiers au niveau des pourcentages de chaque nationalité dans le total des touristes étrangers, mais sans analyser les provenances.

Les enquêtes auprès des campings, agences de locations, hôtels permettent de collecter des cas d'espèce très intéressants mais partiels et ne couvrant pas tous les moyens d'hébergement (parents et amis, résidences secondaires...).

Nous avons choisi la méthode du relevé des provinces d'origine à partir des plaques minéralogiques. Ce procédé est assez global puisque 55 % des étrangers arrivent dans le Var en voiture ou motos ou autocars. Le reste arrive en train et en bateau : pour ceux-ci les analyses sont plus malaisées.

Des précautions d'enquêtes doivent être prises :

- fréquences : plusieurs fois par mois mais à des périodes un peu éloignées pour éviter les doubles comptes (un jour par semaine par exemple), au moins un week-end doit être inclus.

- lieux : il faut choisir des endroits diversifiés dans les zones les plus fréquentées. Il s'agit ici de la portion du littoral et du proche intérieur entre les communes de Saint-Raphaël et de Cavalaire. Aucun comptage n'est effectué sur l'autoroute et la RN7 pour éviter de comptabiliser le transit vers d'autres régions. On relève les origines de véhicules arrêtés ou en circulation : routes, parkings urbains, près des plages, des hôtels, des grandes surfaces. Une moto est comptée pour 1/2 voiture, un autocar pour 10 voitures.

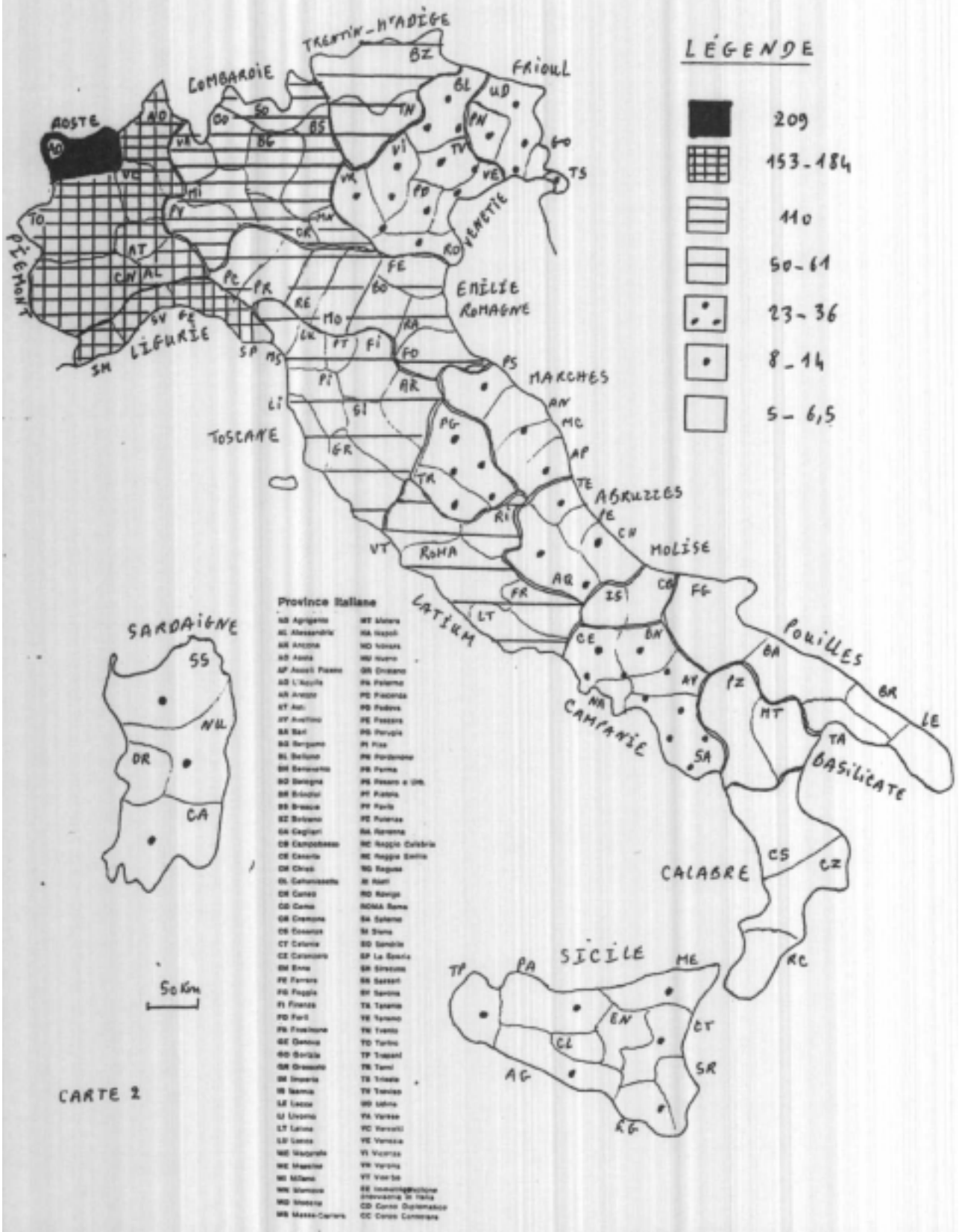
- technique : il faut se procurer et bien connaître la liste des immatriculations des provinces italiennes, la province est désignée par deux lettres (sauf Roma écrit en entier). Les équipes et enquêteurs doivent connaître les risques de confusion avec les autres pays, non avec l'Espagne relativement aisée à distinguer, mais avec la Suisse, en particulier pour les lettres SO, BL, AG, GE, GR, BS, FR, AP, LU. Devant la similitude des plaques d'immatriculation à l'avant des véhicules, il faut impérativement vérifier la provenance.

Une fois les résultats collationnés, on leur fait subir les traitements statistiques et cartographiques suivants :

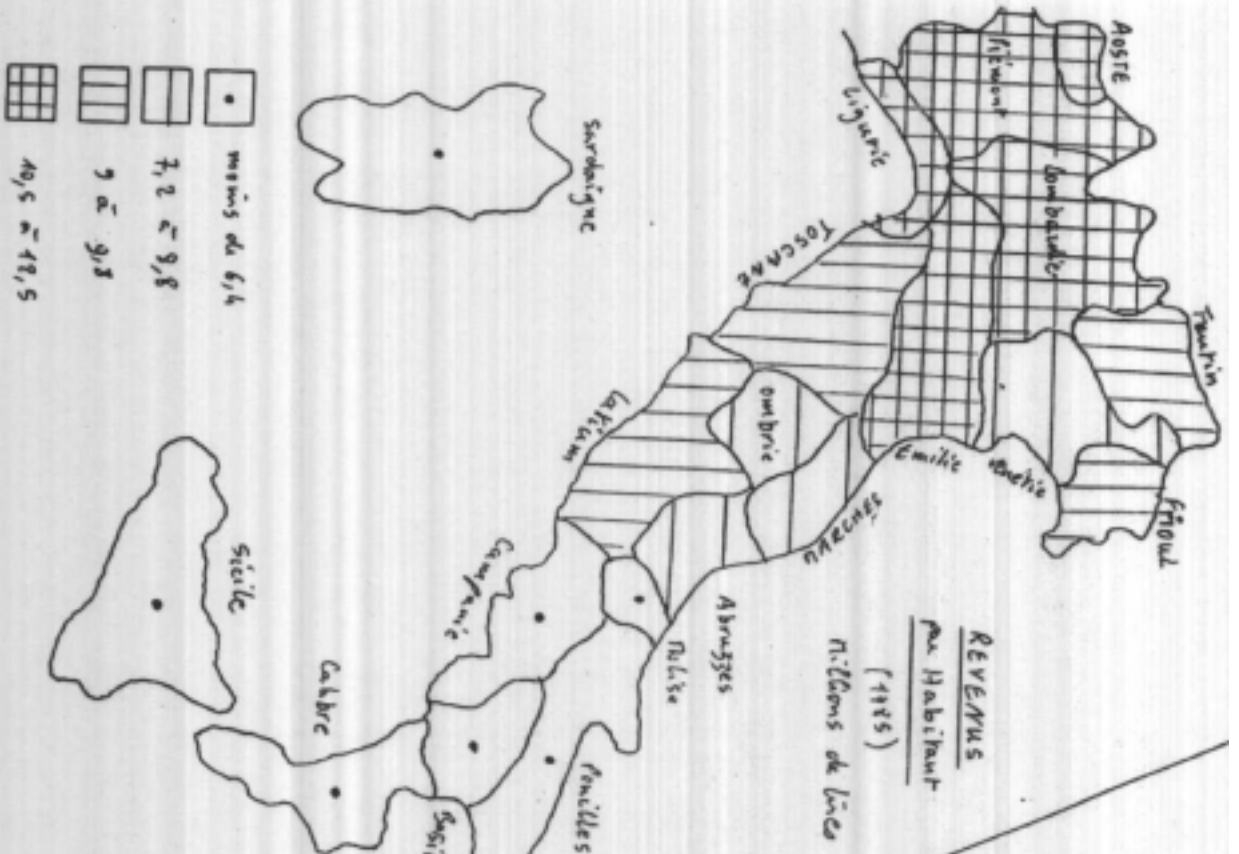
- cartographie des provenances par province (carte 1),
- tableau du classement des régions italiennes selon leur pourcentage dans la population actuelle et le pourcentage des touristes italiens dans le Var (tableau 1),

- calcul et cartographie d'un coefficient relatif de fréquentation (obtenu en divisant le chiffre des véhicules recensés par la population de la région d'origine exprimée en millions) (carte 2). Ce coefficient élimine le facteur "poids" démographique de la région considérée pour ne garder que les facteurs distance, taux de départs et attraction du Var.

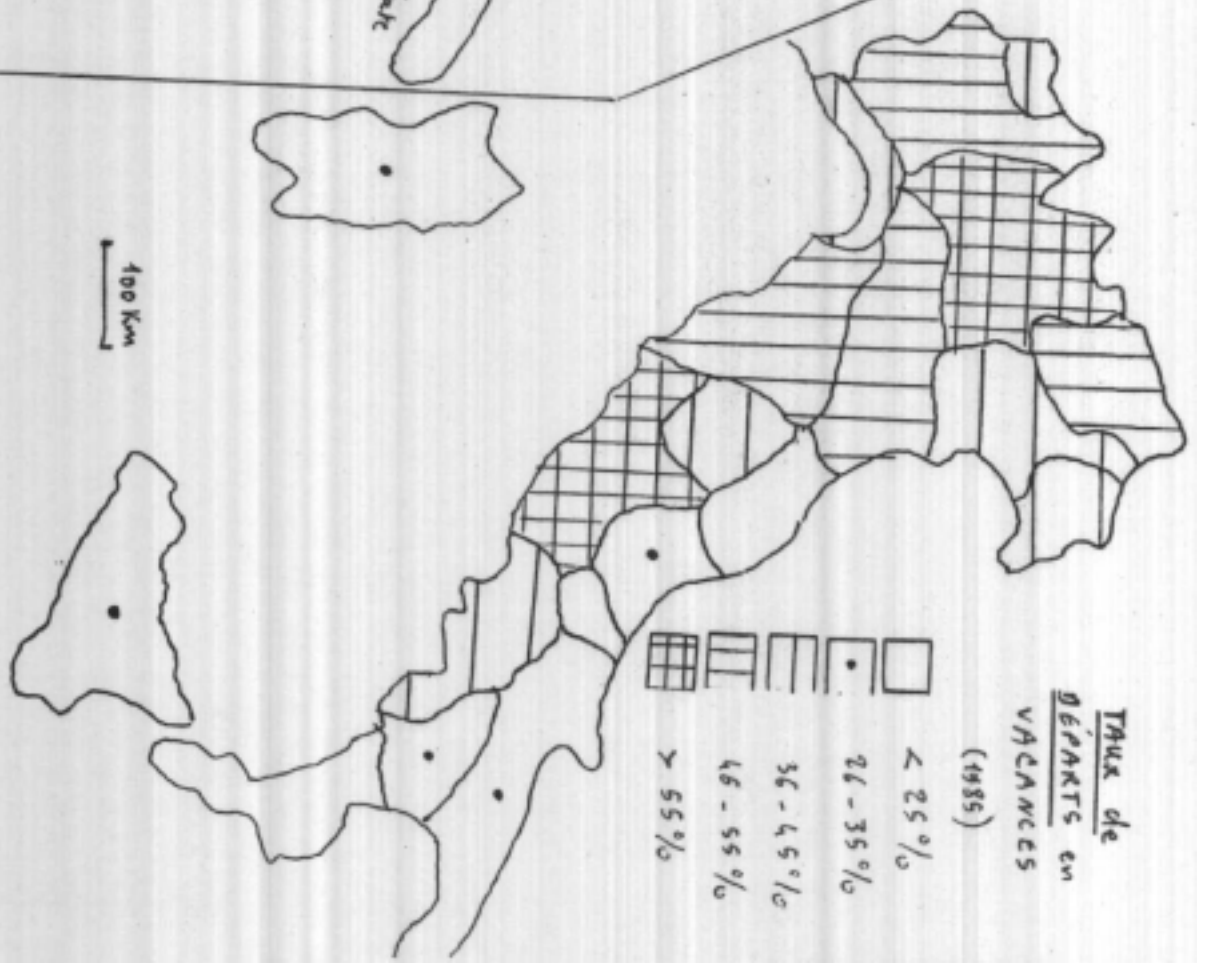
ITALIE : COEFFICIENT RELATIF de FREQUENTATION TOURISTIQUE
 dans le VAR : Avril - octobre 1987



CARTE 2



CARTE 3



CARTE 4

Les enquêtes ont eu lieu pendant toute la période de fréquentation importante des touristes italiens, à savoir pendant les sept mois d'avril à octobre. Un total de 3307 véhicules a été recensé. Ce chiffre considérable est suffisamment représentatif du phénomène d'ensemble et permet des analyses assez précises.

2 - DOCUMENTS STATISTIQUES ET CARTOGRAPHIQUES

TABLEAU 1

Régions italiennes	Pourcentage dans la population italienne en 1985	Pourcentage des véhicules recensés en 1987
Abruzzes	2,1	0,4
Basilicate	1,1	0,1
Calabre	3,7	0,3
Campanie	9,8	3,8
Emilie-Romagne	7	7,3
Frioul-Vénétie julienne	2,1	1
Latium	8,7	7,7
Ligurie	3,1	10,2
Lombardie	15,6	29,5
Marches	2,5	0,6
Molise	0,6	0,1
Piémont	7,7	22
Pouilles	7	0,8
Ombrie	1,5	0,9
Sardaigne	2,8	0,4
Sicile	8,8	1,3
Trentin Haut Adige	1,5	1,5
Vallée d'Aoste	0,2	0,7
Vénétie	7,7	4,6

TABLEAU 2

CLASSEMENT DES REGIONS (coefficient relatif) (représentant l'intensité de l'attraction touristique du Var sur ces régions)					
Vallée d'Aoste	209	Trentin	57	Marches	14
Ligurie	184	Latium	50	Abruzzes-Molise	9,5
Piémont	153	Ombrie	36	Sicile	8,5
Lombardie	109	Vénétie	35	Sardaigne	8
Toscane	61	Frioul	28	Basilicate	6,5
Emilie Romagne	60	Campanie	22,5	Pouilles	6,2
				Calabre	5,2
Moyenne : 56					

3 - ANALYSE DES RESULTATS

La répartition des arrivées dans le temps d'après nos observations fait apparaître une nette prédominance du mois d'août, période traditionnelle des vacances d'entreprises et de bureaux en Italie. Il est cependant intéressant de remarquer un assez bon étalement de juin à début octobre, sans oublier la "pointe" de fréquentation liée aux petits congés de Pâques. Les vacances scolaires italiennes connaissent un certain étalement estival selon les provinces, celles du Midi ne rentrant que fin septembre.

La carte 1 fait apparaître l'importance prépondérante du quart nord-ouest du pays, région fortement urbanisée et à fort niveau de vie. Pour la Ligurie joue l'effet de proximité et la facilité des liaisons autoroutières (la frontière n'est qu'à 100 km de Saint-Raphaël). Pour les provinces de Cuneo, Gênes et Imperia, l'ancienneté de l'émigration vers le Var (depuis la fin du Moyen-âge), la présence de nombreux parents et amis constituent un facteur d'attrait supplémentaire, malgré la similitude relative du climat et des littoraux entre les deux zones.

Turin et Milan se détachent nettement (suivis à bonne distance par Gênes) : on retrouve ici l'effet de grandes agglomérations très peuplées et actives où le taux de départ est élevé (cartes 3 et 4). Le fort niveau de vie rend moins gênant le handicap du taux de change (1000 liras = 4,61 FF) et le climat continental rend plus attractif le littoral méditerranéen français (en particulier de Menton à Saint-Tropez).

On remarque l'apport des autres provinces fortement urbanisées de la moitié nord : en particulier la couronne de villes situées au contact de la plaine du Pô et des reliefs alpins et Apennins : région urbaine milanaise (Côme, Varèse, Bergame), villes piémontaises (Novare, Verceil, Alexandrie), axe urbain de l'autoroute du soleil de Plaisance à Ravenne avec surtout Modène et Bologne. L'est de la plaine padane (de Vérone à Venise) est d'un apport moindre.

Les autres régions italiennes apparaissent sur cette carte limitées à quelques foyers précis :

- la Toscane urbaine et industrielle du bassin de l'Arno (Florence-Pise-Lucques)
- la capitale politique, Rome, bien représentée mais de façon isolée au milieu de régions envoyant peu de touristes dans le Var. C'est l'écho du haut niveau de vie des emplois du secteur tertiaire.
- la Campanie (Naples-Caserte, Saierne)
- les autres provenances un peu marquées reflètent le réseau urbain : Trieste, Ancône, Bari, Païenne, Pérouse en Ombrîe...

La très faible contribution des deux tiers méridionaux du pays s'explique aisément :

- effet d'éloignement rendant le parcours plus coûteux ;
- effet de concurrence des littoraux italiens tout aussi équipés (Toscane, Latium, Adriatique) et des littoraux yougoslaves à prix de séjours très inférieurs ;
- effet de niveau de vie très inférieur à la moyenne nationale et européenne (le phénomène est beaucoup plus contrasté qu'en France) et par conséquent de taux de départ en vacances limités (nord-est et surtout sud et îles).

Le tableau 2 et la carte 2, par leur classement dégressif et leur visualisation géographique, récapitulent les facteurs ci-dessus en limitant l'effet de l'importance du peuplement pour montrer l'intensité de l'attraction du Var. La carte montre en particulier la tyrannie de l'effet de proximité se combinant avec la concurrence de l'attraction des autres littoraux méditerranéens (pour les îles et le littoral adriatique).

Ainsi, ces quelques documents permettent de mieux appréhender un mouvement touristique assez récent dans son ampleur et qui commence à compter dans l'économie varoise. Certes, la présence italienne se situe loin derrière la fréquentation allemande, britannique, hollandaise, belge, suisse, mais nettement devant la danoise, suédoise, espagnole et autrichienne. En effet, les touristes italiens sont d'un intérêt particulier :

- la proximité, la facilité des liaisons leur permettent de venir fréquemment (en profitant par exemple d'un long week-end). Ils représentent donc un facteur très positif dans l'étalement de la fréquentation qui est tant recherchée (avril-mai, septembre-octobre) ;

- leur comportement : les études des organismes régionaux ont montré leur prédilection pour l'hébergement hôtelier et le niveau élevé de leurs dépenses. Pendant l'été 1985, les Italiens sont venus en tête de tous les étrangers pour les dépenses journalières par tête (180 F contre par exemple 111 F pour les Français).

Une analyse plus fine, mois par mois, des provenances fait apparaître quelques modifications dans les comportements. La part de l'Italie du Nord est plus forte au printemps (séjours plus courts d'où facteur prépondérant de la proximité). Dès la mi-juin et jusqu'à la fin septembre, la diversification des provenances à l'Italie centrale et méridionale est très nette.

De toute façon, le Var peut compter sur les facteurs attractifs suivants

- la variété de ses paysages, l'avantage de son climat ;
- la variété de ses attraits touristiques (même hors saison des bains de mer) : sites, patrimoine culturel, renommée de Saint-Tropez en Italie ;
- la diversité de ses structures d'accueil ;
- le fait que les Italiens se sentent moins dépaysés humainement et culturellement qu'ailleurs en France et en Europe, le cinquième des abonnés varois au téléphone ont un nom d'origine italienne...

IV - LA COMMUNAUTE D'ORIGINE ITALIENNE EN FRANCE

Les liens historiques et humains entre la France et l'Italie sont millénaires. La Provence (ancienne Provincia romana) par sa situation frontalière et ses similitudes climatiques, a connu d'importants échanges de population. Si, pour des raisons politiques et religieuses, quelques centaines de familles provençales se sont installées en Italie méridionale et dans le Piémont au Moyen-âge, il fut longtemps habituel dans le Sud-est de faire appel au réservoir démographique italien pour combler les vides provoqués par les épidémies et les ravages des guerres.

Depuis un siècle, de nombreux Italiens se sont dirigés vers des "bassins" d'emploi agricole, industriel et urbain répartis sur tout le territoire mais avec des destinations géographiques privilégiées.

Cet article délaisse les méthodes traditionnelles de recherche pour utiliser les possibilités récentes ouvertes par le Minitel. Il s'agit de confectionner des cartes géographiques de noms de famille d'origine italienne afin d'en étudier la répartition. La particularité technique de cette investigation nécessite l'exposé des méthodes.

I - METHODE DE RECHERCHE : LIMITES ET AVANTAGES

Il est tout d'abord nécessaire de s'assurer que les patronymes choisis comme échantillon de l'enquête sont bien d'origine italienne : doivent être absolument éliminés ceux qui pourraient présenter un risque de confusion ou de double origine avec la Corse ou l'Espagne. Renseignements peuvent être pris auprès de consulats pour le second cas. Pour la Corse, il est prudent d'éliminer de l'échantillon un patronyme trop fréquent dans des villages variés, nombreux et dispersés dans l'île. Ce fut le cas de CARLI dans cette enquête.

Le Minitel (accès à l'annuaire téléphonique de la France métropolitaine et départements d'Outre-Mer) permet d'effectuer en quelques heures des investigations qu'il eut été, voici peu, illusoire d'entreprendre. Qui aurait osé réaliser la géographie à un patronyme en ayant pour tâche le dépouillement d'une montagne d'annuaires téléphoniques pour couvrir les 36000 communes françaises ? Avec un peu d'entraînement, et si le patronyme n'est pas trop courant, on peut compter en moyenne une heure pour réaliser sa carte à l'échelon départemental. Il est intéressant de faire "défiler" la liste départementale des communes intéressées : on peut ainsi découvrir des concentrations géographiques précises pour un patronyme et surtout remarquer si l'implantation est à dominante urbaine ou rurale.

Les quelques inconvénients de cette méthode sont assez limités :

- tous les ménages habitant en France n'ont pas le téléphone, ce handicap est de nos jours assez réduit puisque le taux d'équipement atteint près de 85 96. On peut donc considérer que les cartes obtenues sont suffisamment significatives.

- un certain nombre d'abonnés (surtout certaines professions) sont sur la "liste rouge". Malgré deux courriers, les PTT et le téléphone n'ont pas répondu à la demande de communication du pourcentage national (environ 12 %) et régional d'abonnés dans ce cas. Mais on ne peut prouver que les personnes d'origine italienne sont dans ce cas plus que d'autres. Au contraire même, étant donné la fréquence des professions liées à l'artisanat et au commerce, la nécessité d'un numéro de téléphone inscrit dans l'annuaire est évidente,

- il est dommage que le Minitel ne précise pas les professions ce qui permettrait une intéressante étude sociologique* Toutefois, et pour des enquêtes n'entrant pas dans le cadre de cet article, les pages jaunes des annuaires peuvent se révéler riches d'enseignements.

- on peut objecter que ce type de recherche ne prend en compte que les noms masculins puisque seuls ceux-ci se maintiennent dans la descendance. Deux phénomènes atténuent ce problème : d'une part l'immigration est à large prédominance masculine et d'autre part le Minitel donne les deux noms lorsque l'épouse -et c'est de plus en plus fréquent- garde son nom de jeune fille.

- il faut être attentif au phénomène des numéros de téléphone multiples pour un même ménage (bureau + entreprise + résidence secondaire + appartement...). Trop souvent pris en compte, ils fausseraient les résultats. Pour éviter trop de doubles comptes, on doit au moins éliminer dans une même localité les patronymes à prénom identique. De même il ne faut pas compter chaque succursale lorsqu'un patronyme est aussi la raison sociale d'une entreprise présente dans plusieurs communes.

Au total, c'est une méthode séduisante par sa rapidité. S'ajoute ici le fait que l'étude permet de prendre en compte toutes les périodes d'immigration sans s'en tenir, comme le fait l'INSEE, aux personnes de nationalité italienne ou récemment naturalisées. On pourrait objecter les cas de francisation des patronymes. Des études précises et ponctuelles par enquête directe auprès des personnes concernées montrent que, pour la communauté d'origine italienne, c'est une pratique extrêmement rare au cours du siècle écoulé. Par contre, il peut être intéressant de noter au cours de l'enquête Minitel la fréquence des prénoms italiens : en effet, on note un rapide abandon du prénom italien lors de la venue en France pour certains qui choisissent une naturalisation rapide, en tout cas pour les enfants nés en France. La présence dans une région de nombreux prénoms italiens signifie sans gros risque d'erreur une immigration assez récente (depuis 1945 tout au moins).

Il est évident que la localisation actuelle d'un patronyme italien ne signifie pas que cela corresponde à la région choisie par l'immigrant (ou ses ancêtres) lors de sa première installation dans le pays. Il est à ce sujet intéressant de comparer une carte régionale de citoyens italiens en France (document INSEE) et les cartes réalisées ici pour détecter d'éventuelles diffusions géographiques prouvant que les familles installées de longue date participent aux courants migratoires internes du pays.

2 - LES CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

En réalisant cette enquête on s'est aperçu qu'il ne serait pas nécessaire de prendre en compte des dizaines de patronymes tant les pôles géographiques apparaissaient rapidement et n'étaient pas modifiés par l'introduction de nouveaux cas.

Pour chaque patronyme est établie une carte de présence départementale. On a pris soin de retenir des patronymes courants et d'autres peu fréquents ; des patronymes en provenance de différentes régions italiennes en tenant compte de la fréquence respective de celles-ci dans les apports humains en France depuis un siècle (en se référant à la thèse de Mme Faidutti-RudoJph L'immigration italienne dans le Sud-Est de la France).

Ainsi :

- ACCA : patronyme peu fréquent et d'origine sarde
- ROMANINI : patronyme peu fréquent et d'origine Emilie-Romagne
- DENEGRI : patronyme peu fréquent et d'origine piémontaise
- SANTORO : patronyme fréquent et d'origine méridionale (Calabre)
- GENTILE : patronyme fréquent et d'origine méridionale (variée)
- GIORDANO et GIRAUDO : patronymes fréquents et d'origine piémontaise
- GRASSI et BAS5I : patronymes fréquents en Italie" surtout dans la moitié septentrionale, le second davantage dans la Lombardie et la Vénétie.

Une telle analyse ne pourrait se fonder sur des patronymes peu fréquents en France car leur localisation ne refléterait que les motivations de quelques familles sans permettre de dégager des tendances géographiques d'ensemble (cas des ACCA). L'ensemble des neuf patronymes constitue un échantillon de 3936 personnes (ou chefs de famille) abonnées au téléphone, ce qui garantit l'approche de la plupart des situations et directions géographiques.

Une carte de synthèse récapitule l'ensemble des situations départementales pour tout l'échantillon à travers sept plages statistiques établies après réalisation d'une courbe de fréquences. Le cadre régional est également rappelé ; la région Ile de France est détaillée.

3 - ANALYSE GEOGRAPHIQUE

La répartition des patronymes d'origine italienne apparaît très concentrée géographiquement : trois régions se partagent plus de 70 % de l'échantillon.

Provence-Côte d'Azur : 48,5 % du total, essentiellement dans les trois départements côtiers. Les explications sont nombreuses :

- la situation particulière des Alpes-Maritimes dont une partie fut italienne jusqu'en 1860 ;
- la proximité du Piémont et de la Ligurie, régions de forte émigration depuis plusieurs siècles ;
- la similitude de climat et d'activités économiques ;
- l'importance de l'appel de main d'oeuvre depuis plus d'un siècle dans les travaux agricoles (vigne, oliviers, fleurs), la sylviculture, le bâtiment et les travaux publics.
- un milieu d'accueil qui par les paysages, la langue et les coutumes est celui qui dépayse le moins un habitant de la péninsule et du Piémont ; les rapprochements familiaux ont joué et jouent encore un peu. C'est dans cette région que l'intégration a été la plus rapide et la plus efficace avec un nombre de problèmes et de réticences très limité ;
- la présence de ports importants : Marseille surtout, et à un moindre degré Nice puis Toulon ;
- cette région a accueilli une bonne partie des Italo-Tunisiens de retour d'Afrique ;
- enfin, des enquêtes plus fines ont montré que le "tropisme" s'exerce bien autant sur des familles italiennes installées au début de leur arrivée en France dans d'autres régions que sur les citoyens français.

La fréquence limitée des prénoms italiens atteste de l'ancienneté de l'immigration italienne.

Région parisienne r un peu moins du huitième du total avec une répartition géographique interne sans grands contrastes mais avec davantage de prénoms italiens en banlieue nord et est. Il existe ici le double phénomène de l'attrait de l'Ile de France sur toute main d'oeuvre immigrée (faible taux de chômage, communautés déjà importantes, salaires plus élevés, emplois variés surtout dans le bâtiment) mais aussi l'attrait de Paris sur tout Français comme moyen de promotion sociale ou passage obligé pour certaines professions du secteur tertiaire quitte à retrouver des régions plus calmes et ensoleillées ensuite ou pour la retraite.

Rhône-Alpes : 10 % de l'échantillon. Là aussi les liens historiques et humains sont anciens, tout particulièrement avec l'Italie du nord-ouest. Contrairement à certaines attentes, les départements savoyards ne sont pas les premiers concernés mais plutôt les zones industrielles et urbaines de l'Isère et du Rhône (bâtiment, textile...). La moyenne vallée du Rhône n'est pas très recherchée malgré une économie agricole dynamique (concurrence d'autres immigrants, glissement vers le Midi ?).

La Lorraine arrive en 5e position avec près de 5 % de l'échantillon mais seuls deux départements sur les quatre de la région sont concernés : Moselle et Meurthe-et-Moselle où les mines (fer charbon) et l'industrie métallurgique ont été de puissants facteurs d'appel. La fréquence des prénoms italiens atteste la présence d'Italiens de la première génération d'immigrés.

Le Languedoc-Roussillon rassemble près de 6 % des patronymes italiens mais là aussi seuls les deux départements septentrionaux sont vraiment représentés. L'Aude et les Pyrénées Orientales malgré l'économie fruitière et viticole sont trop proches de l'Espagne, autre réservoir de main d'oeuvre. Les mines du Gard et le dynamisme urbain de l'Hérault joints à l'accueil d'une forte communauté de rapatriés expliquent l'essentiel de la situation actuelle.

La région Midi-Pyrénées (3,5 %) témoigne d'une région d'accueil surtout agricole où des communautés italiennes ont été appelées au lendemain de la 1ère guerre mondiale pour combler les terribles vides démographiques (Gers Hautes Pyrénées, Haute-Garonne). Les Italiens retrouvaient un climat proche de celui de la plaine du Pô et une polyculture (céréales-maïs-élevage) elle aussi bien voisine. La rareté des prénoms italiens témoigne de l'ancienneté des installations. Avec le temps, le glissement vers les deux grands pôles urbains régionaux, Bordeaux et surtout Toulouse, s'est manifesté.

Parmi les autres régions d'accueil, on peut remarquer les phénomènes suivants :

- la relative importance des départements frontaliers du Nord et de l'Est où l'on trouve le plus fort pourcentage de prénoms italiens. On peut avancer ici la perméabilité des frontières du Marché commun et la liberté de circulation : un certain nombre d'Italiens quittant la RFA ou la Belgique (et même la Suisse) pour raison climatique et économique (et sans intention de retour au pays) doivent s'installer dans le Nord, l'Alsace, le Doubs et la Savoie.

- les autres départements industriels ou/et très urbanisés sont un peu représentés : Loire Atlantique, Côte d'Or (Dijon), Saône et Loire (le Creusot, Châlon), la Porte d'Alsace ("bassin de Peugeot"), Puy de Dôme (Clermont-Ferrand).

- les régions très peu représentées sur cette carte sont d'une part les régions à dominante rurale éloignées de l'Italie (Centre, Ouest) et d'autre part les régions à fort exode rural (Massif Central, Jura, Est du Bassin parisien).

- la Corse est moins représentée que l'on aurait cru même si l'on note la préférence pour la partie orientale (proximité, plaines) où les anciens ouvriers agricoles ont souvent rejoint les villes. L'atonie économique chronique a peut-être provoqué de retours au pays ou sur le continent.

Dans les régions peu fréquentées, les patronymes rencontrés sont quasiment exclusivement urbains (bâtiments, employés).

Sur 3936 personnes, une seule réside dans les départements d'Outre-Mer qui n'ont donc guère d'attraits permanents.

4 - PERSPECTIVES DYNAMIQUES

Cet échantillon prenant en compte les familles installées de longue date en France, il est intéressant de comparer dans une perspective historique la carte de synthèse actuelle établie à partir

de ces 3936 abonnés et l'installation géographique en 1975 et en 1982 des seuls Italiens de nationalité. On devrait ainsi pouvoir détecter d'éventuels mouvements de migrations intérieures.

STATISTIQUES DANS LE CADRE NATIONAL			
Régions	% des Italiens au recensement de 1975 (sur le total des Italiens en France)	% des Italiens au recensement de 1982	% des patronymes italiens en 1987 (échantillon)
Ile de France	17,5	18,4	12,7
Champagne-Ardennes	1,8	1,8	0,7
Picardie	1	1	0,8
Haute-Normandie	0,5	0,8	0,6
Basse Normandie	3,4	0,3	0,6
Centre	0,6	0,8	1
Bourgogne	2,8	2,3	1,7

N.B. Les deux premières colonnes sont calculées à partir de documents statistiques de l'INSEE.

Lorraine	14	14	4,7
Nord	6,2	6,1	1,2
Alsace	4,8	5,6	1,5
Franche-Comté	2,2	2,4	1,3
Pays de la Loire	0,2	0,2	1
Bretagne	0,1	0,2	0,6
Poitou-Charentes	0,2	0,2	0,5
Aquitaine	2,5	2,3	1,9
Midi-Pyrénées	4,2	4	3,6
Limousin	0,2	0,2	-
Auvergne	0,7	0,8	0,8
Rhône-Alpes	20	20,4	9,8
Languedoc-Roussillon	1,8	1,7	5,5
Provence-Côte d'Azur	14	15	48,5
Corse	?	1,5	1,1

N.B. Les pourcentages correspondent aux pourcentages d'Italiens par rapport au total des Italiens en France à cette date. La 3e série représente le pourcentage du département dans le total de notre échantillon).

STATISTIQUES DANS LE CADRE DEPARTEMENTAL

Régions	1926	1982	Notre échantillon 1987
Bouches-du-Rhône	14,5	3,7	15
Alpes-Maritimes	13,7	7	17
Var	6,2	2,1	13,9
Isère	4,1	5,7	3,3
Savoie	2	2,7	0,1
Haute-Savoie	1,3	3	1,1
Rhône	3,7	4,8	2,7
Loire	1,5	2,4	0,8
Haut-Rhin	?	4	0,7
Moselle	4,2	9,8	2,8
Meurthe-et-Moselle	6,2	3,5	1,8
Nord	1,3	4,5	0,9
Lot et Garonne	1	1,1	0,4
Région parisienne	15	18,4	12,7
Total	74,7	71,9	73,2

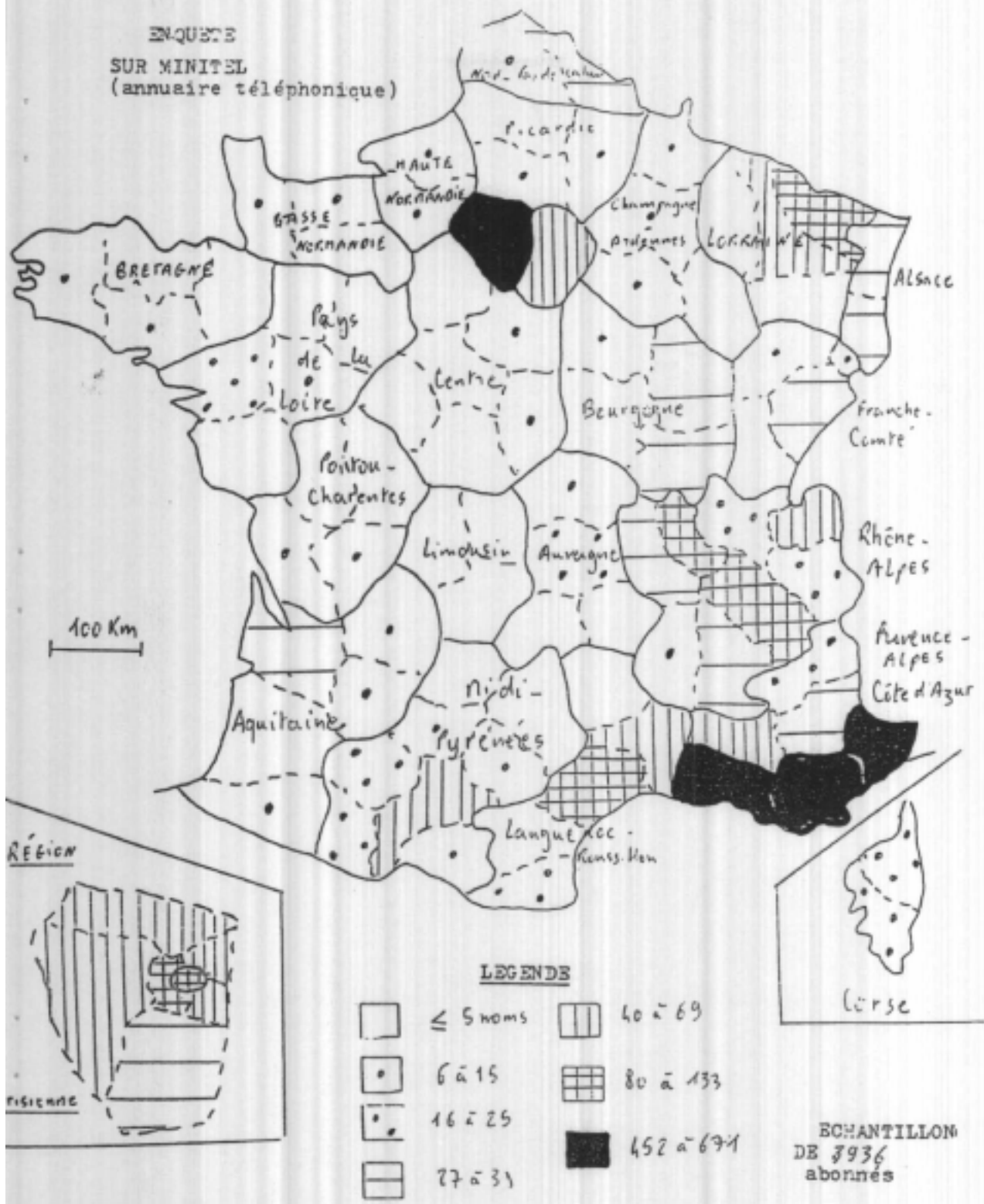
En ne prenant en compte que les écarts suffisamment significatifs (car notre enquête ne porte que sur un échantillon), on peut remarquer :

- que la concentration géographique, au niveau national, des personnes d'origine italienne semble s'accroître avec le temps, avec toutefois une redistribution régionale.

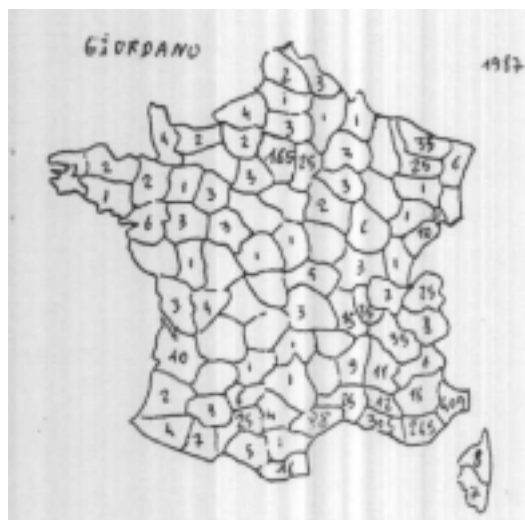
- en ce qui concerne les départements d'accueil de nationaux parmi les plus importants, on remarque surtout les grandes zones industrielles du pays : en effet, la majorité des actifs italiens travaille dans l'industrie, le bâtiment ne venant qu'en seconde position et le secteur tertiaire en dernier. A l'époque récente s'atténue l'attrait du Sud-est au profit de la région parisienne du Nord-Est et de Rhône-Alpes.

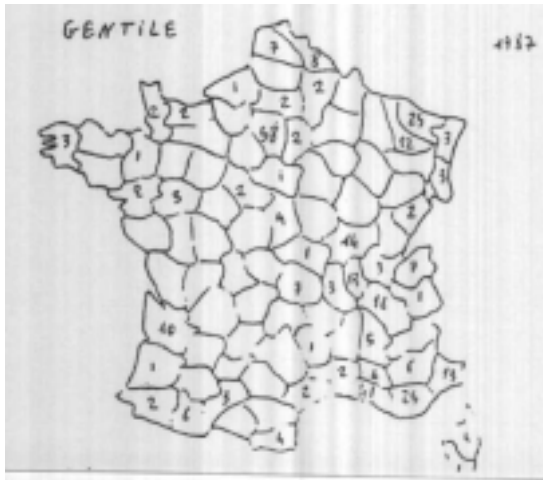
- la concentration géographique des zones d'accueil est nette puisqu'une quinzaine de départements ajoutés à la région parisienne concentrent les 3/4 des Italiens.

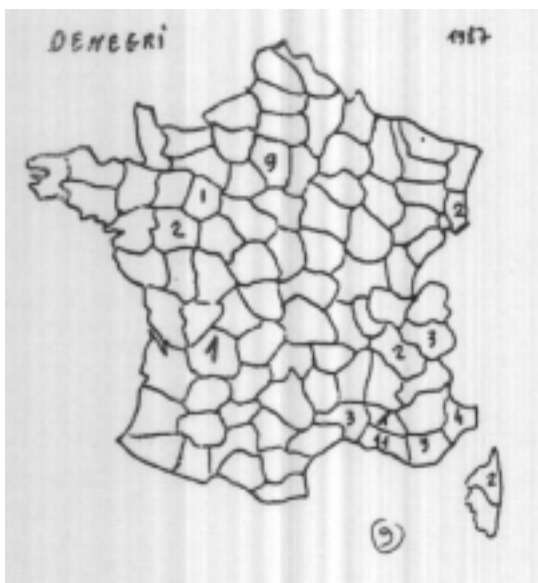
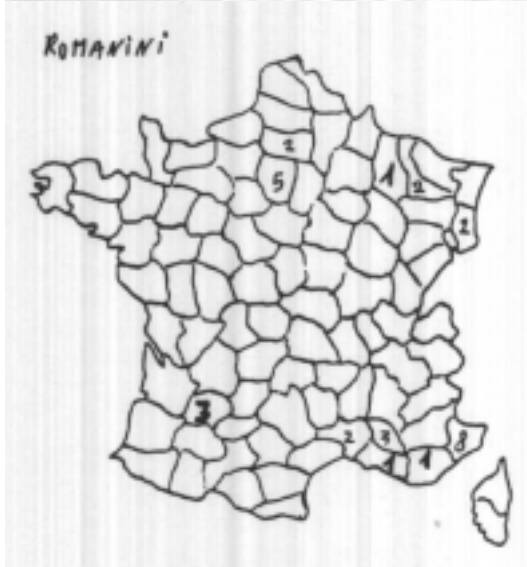
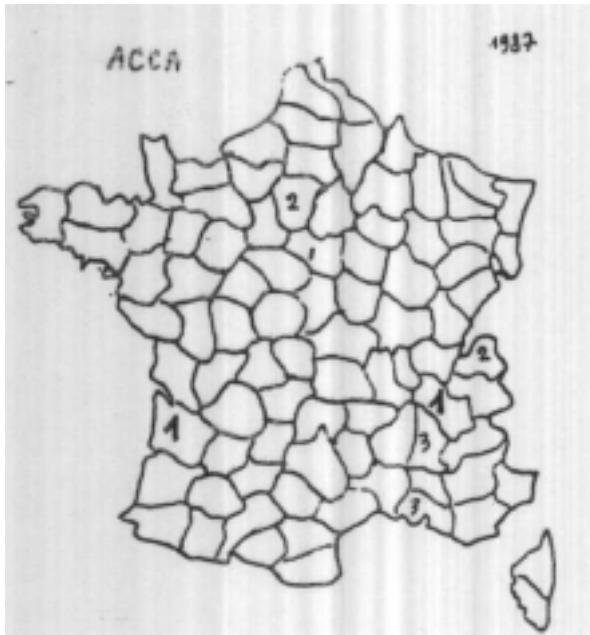
ENQUÊTE
SUR MINITEL
(annuaire téléphonique)



GEOGRAPHIE PS NEUF PATRONYMES D'ORIGINE ITALIENNE EN FRANCE
LYCEE DU GOLFE DE ST TROPEZ







- ce phénomène prend une autre ampleur en regardant les résultats régionaux et départementaux de notre échantillon censé représenter les trois millions de Français d'origine italienne.

- le Nord et le Nord-Est rassemblaient 28 % des Italiens encore récemment et n'abritent que 9 % des patronymes actuels : on peut en déduire des retours au pays ou des départs de zones industrielles en crise ou à fortes réductions d'emploi vers le Midi.

- d'autres zones traditionnelles d'accueil sont affectées par ce même phénomène (Savoie, Sud-Ouest) : il apparaît donc que la présence d'Italiens dans de nombreuses régions françaises est peu stable et correspond à un temps de travail plus ou moins lié à la conjoncture. Cette population n'ayant pas d'attaches régionales n'hésite pas à utiliser la mobilité géographique.

- cette dernière s'effectue au profit de quelques régions qui voient leur part se maintenir ou s'accroître dans ces tableaux statistiques. C'est le cas de la Bretagne, des pays de Loire et du Centre où les Italiens n'ont jamais été nombreux et où l'on voit se dessiner un renforcement des patronymes. Cela dénote une légère dispersion des descendants d'immigrants plus anciens en direction de régions d'accueil dictées par le hasard des mutations (fonctionnaires) mais aussi par des bassins d'emplois dynamiques ou rendus attractifs par le phénomène touristique ou des mesures de décentralisation industrielles.

- le phénomène essentiel demeure cependant la part prépondérante prise par la façade méditerranéenne de l'Hérault aux ALpes-Maritimes (plus de la moitié du total des patronymes recensés). Outre les facteurs énumérés plus haut, il faut insister sur l'ancienneté de l'accueil qui produit inévitablement une "densification" sur place des personnes d'origine italienne, de nombreuses naturalisations, ainsi que le tropisme. Nombreux sont les Italiens qui ayant passé une partie de leur vie active dans d'autres régions songent à se rapprocher de la "mère Méditerranée", de ses paysages, de son climat et des nombreux emplois induits par le tourisme et le bâtiment. Et ceci même si l'immigration italienne directe récente apparaît comme très faible. N'oublions pas l'accueil dans les années 50 et 60 de nombreux rapatriés d'Afrique du Nord d'origine italienne et déjà de nationalité française, et massivement installés dans le Sud-Est.

Ces quelques considérations renforcent l'impression d'une rapide intégration dans la communauté économique et sociologique française par une participation aux mouvements démographiques et géographiques nationaux.

Attrayante par sa globalité et sa rapidité, cette méthode de recherche géographique par ordinateur, faisant également appel à l'histoire, ouvre des perspectives intéressantes en pouvant être appliquée à toutes les communautés d'origine étrangère vivant sur le territoire français. Elle permet surtout d'affiner les statistiques obtenues par les recensements en prenant en compte les personnes ayant une ancienne origine étrangère, pour deviner leur mobilité géographique à l'intérieur du pays. En ce qui concerne les Italiens d'origine, on a pu à la fois montrer leur concentration dans quelques régions et départements (littoral méditerranéen, Rhône-Alpes" Ile de France et Lorraine), ainsi qu'un début de diffusion géographique dans des zones plus larges que celles où résident les nationaux italiens mais où prédominent les départements méridionaux. L'économie, l'histoire et le climat s'interpénètrent dans les facteurs d'explication.

ANNEXE 1

ACTE D'HABITATION DE BAGNOLS-EN-FORET

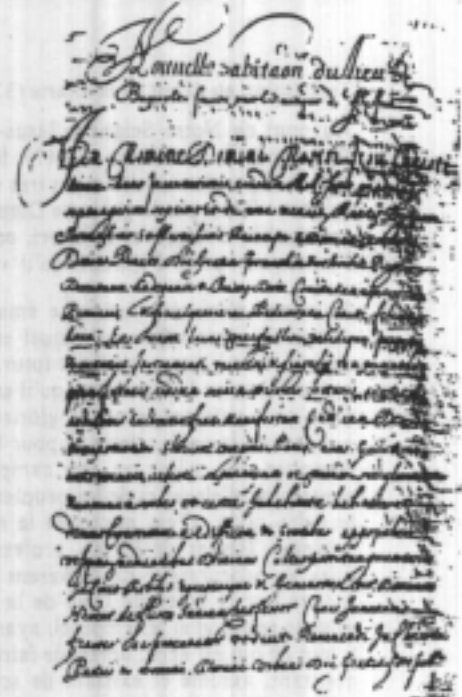
Extrait de Guy DESIRAT, Bagnols-en-Forêt, tome I

Première page du texte latin, traduction du début de l'acte par le père ALBERT,
analyse résumée de l'acte, commentaire par Jean SARRAMEA

**TEXTE LATIN DE L'ACTE D'HABITATION
DE BAGNOLS-EN-FORET**
(Figure 77)

In nomine Domini nostri Jesu Christi Amen.
Anno Incarnationis ejusdem Mellesimo quadring entesimo septuagesimo septimo et die nona mensis Martii. Regnante Serenissimo et Illustrissimo Principe et Domino nostro Domino Renato. Dei gratia Jerusalem et Sicilie Rege Ducatum Anjou et Bary Duce Comitatumque Provinciae et Forcalquieriae ac Pedemontis Comite feliciter Amen.

Ex tenore hujus veri publici validique perpetui et authentici instrumenti universis et singulis tam praesentibus quam futuris ejusdem seriem visuris lecturis ac etiam auditoris evidenter fiat manifestum quod cum Deo omnipotenti et gloriosae virgini Mariae ejus Genitrici ac toto curiae celesti supernorum ac mundo sit gloriosum et amenum urbes et castra inhabitata habitare et de novo construere edificare et gentibus appopulare ut ipsis mediantibus Divinus Cultus possit augmentari Idcirco nobilis egregiusque et generosus vir Dominus Hector de Flisco. jurium professor civis januensis frater ac procurator ut dicit Reverendi in Christo Patris et Domini. Domini Urbani Dei Gratia Forojuliensis. Episcopi ac Domini in spiritualibus et temporalibus Castri et territorii de Bagnolis habens ut dicit quoad omnia infrascripta peragendum omnimodam potestatem constante instrumento ejus potestatis sumpto ac existente ut fertur penes honorandum virum Magistrum Bartholomeum Heland netarium publicum civitatis Forojulis. insertoque dicto instrumento potestatis ut dicitur instrumento adeptionis possessionis Episcopatus (Epatu) per ipsum Heland sumpto habens ut dixit dictum R dum in Christo patrem et Dnum. D. Forojul. epum dictum locum et territorium de Bagnolis inhabitatum et omni populo depopulatum quem habitare auxiliante Domino intendit et ipsum locum quamplurimum affectat appopulare et gentes in eodem habitare cum Magire grata et decor sit Deo gentium quam aliorum bonorum quia in multitudine gentium et populi gloria est Domini. His itaque consideratis ac aliis certis et Bonis. respectibus animum suum Justi moventibus insequendo voluntati dicti Rdi in Christo Patris et Dni D. forojul. Epi a sua diocesis praesenti forojuliensi absentis bona fide gratis scienter et ex sua certa et spontanea voluntat pro eviolenti utilitate et commodo ejusdem Rdi in Christo patris et domini D. forojul. episcopi et suorum in dicto Epatu successorum canonice intrantium cupiens et affectans meliorem facere conditionem in dictum castrum de Bagnolis habitandum ex una et discretus vir et nobilis Ludous (Ludovicus). Amero loci de Teso Albengensis Dioecesis tam nomine suo quam certorum aliorum hominum in numero a viginti quinque usque quinquaginta capita Domus facien (tium) et pro quibus omnibus ad dictum locum de Bagnolis venien (tibus) promisit solemniter et conventi de rato (us) ratohibitione et quod omnia impresenti publico instro contenta ad primam dicti Rdi in Christo patris et domini Episcopi forojul. aut suorum requisitionem ratificabuntur cum presenti publico instrumenti clausulis et cautionalis in talibus necessariis et opportunis bonafide gratis scienter et ex sui certa scientia et spontanea



- Epatu dans le texte = Episcopatus
- Ludovicus

Figure 77 :
Charge de l'acte d'habitation
du 9 mars 1477 - 1^{re} page

ideo hic me subscripsi et signum meum publicum anteposuit in fidem pr(a)emissorurn requisitus et rogatus pro pane commentitatis hominum de Bagnoîs.

(32) Traduction faite par le père Albert
Viel de Bagnois et Guy Désirat.

Traduction au début de la charte (32)

Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ - Amen -En Tannée de l'incarnation 1477, le neuvième jour du mois de mars sous le règne du sérénissime et très illustre" notre prince et seigneur, le Seigneur René, par la grâce de pieu, roi de Jérusalem et de Sicile, duc des duchés d'Anjou et de Berri, comte des comtés de Provence, de Forcalquier et de Piémont, qu'il vive heureux - Amen

En vertu d'un acte juridique émanant de lui. Document public et valide en toute vérité, perpétuel et authentique, concernant tous et chacun, aussi bien actuel que futur. Je fais savoir en son nom. à ceux qui le liront ou l'entendront, qu'il est manifestement évident que pour Dieu tout-puissant, pour la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu, pour toute la cour céleste et pour la terre, il est glorieux et agréable d'habiter les villes et les camps (places fortes), inhabiles, de construire, d'élever et de les peupler de personnes, et se faisant croître le culte divin. C'est pourquoi le noble, fidèle, généreux homme, le Seigneur Hector de Flisco, professeur de droit à la cité de Gênes, frère et procureur du Révérent Père dans le Christ et Seigneur Maître par la grâce de Dieu de la ville de Fréjus. Evêque et Maître pour le spirituel et Je temporel, ayant pouvoir en toutes choses, quant à tout ce qui est écrit, après, de faire agir et réaliser, par ce document constant, assumé et existant de son pouvoir. Monsieur Berthélémy HELAND. Magistrat suprême et honorable. Notaire, public de la ville de Fréjus. Par cet acte de son pouvoir comme il fut dit. D'adoption et de possession de l'évêché. Par Heland. Lui-même, comme il a été dit. Le pouvoir, la parole, du Révérent Père dans le Christ et Seigneur de l'Evêché de Fréjus. De peupler je lieu dit et le territoire inhabile de Bagnols et dépeuplé de toute population et Dieu aidant de faire venir le plus tôt possible une population. En ce lieu, de peupler et d'y faire habiter des personnes afin d'être très agréable et honorable à Dieu qui trouve gloire aussi bien dans les personnes que dans les autres biens, aussi bien dans la multitude de personnes que des communautés dépeuplées. C'est pourquoi ayant considéré ceci, et bien d'autres choses, certaines et les biens immobiliers par la volonté de son esprit suivant la volonté écrite du Révérent Père dans le Christ et Seigneur Maître de Fréjus, évoque, qu'il soit présent dans son diocèse de Fréjus ou absent, de bonne foi. Sciemment, et en vertu de sa volonté spontanée : pour l'utilité évidente et nécessaire, aussi bien que de ces successeurs à ce même évêché. Nommés canoniquement. Désirant et voulant réaliser la meilleure utilisation et fixation au lieu fortifié de Bagnols qui doit être habité. Ensemble et sans être séparés, le noble personnage Louis Améro. venant de Teso. du diocèse d'Albenga aussi bien en son propre nom qu'en celui de certains autres hommes, les fera venir au nombre de 25 à 50 chefs de famille, bâtira des maisons pour eux tous au lieu de Bagnols. et tout ce qui a été promis solennellement et convenu en droit et en fait et ce qui est contenu dans le présent document public du Révérent Père dans le Christ et Seigneur évêque de Fréjus ou des siens, pour une première réquisition, sera ratifié avec es présent document, public, selon les clauses et garanties au sujet des installations nécessaires, opportunes, de bonne foi, gratuitement, judicieusement et en vertu de sa sagesse certaine et de sa libre volonté, non trompé sur quelconque point, comme il est dit par lui-même et pour tous ses successeurs héritiers de droit et de fait.

D'une part les conventions et les chapitres établis pour les deux parties au sujet de l'habitation qui doit être faite au lieu même du territoire dit de Bagnols. selon les stipulations et par l'intermédiaire des uns et des autres, tour à tour et réciproquement pour lui-même et les siens et pour ceux prénommés ci-dessus et corroborés par le serment écrit ci-après : ils feront et adhéreront selon et de la manière où cela va être maintenant décrit par ordre :

- Aussitôt la division du territoire faite, et avant rétablissement des futurs habitants Louis Améro et tous ceux présents sont tenus de fournir à l'Evêque pour droit seigneurial, le Cens annuel d'un denier par maison, il en sera de même après la division et partage à la suite de succession.

- Les successions se feront par acte emphytéotique. Le paiement du denier se fera chaque année le jour de la nativité du Seigneur

- Enfin le contenu du document officiel, l'acte d'habitation avec toutes ces clauses sera ratifié par le très Saint N.S. le Pape aux frais de l'Evêque.

- Les frais qui seront faits pour une ratification auprès du Roi scrom à la charge de la communauté.

- L'ensemble de ta Communauté s'engage à respecter toutes les clauses de l'acte d'habitation et de ne rien faire en justice malhonnêtement pour aller contre ces clauses.

- Toutes les parties ont juré sur les Saints Evangiles de Dieu, leur main droite posée dessus, les touchant corporellement.

- L'acte a été établi par Honoré Ternone. Notaire à Fréjus. Dans une maison Episcopale de la Cité de Fréjus et dans la chambre du vicaire général, en présence des témoins suivants, choisis et spécialement mandatés :

- Seigneur Guilleîm de Burgo. Archidiacre officie! de Grasse. Licencié en droit et juge de l'évêché de Fréjus.

- Jacob de Bernis. prieur du prieuré de Pénafort et archiprêtre du presbytère de la région du rivage de Gène

- Boniface de Turello séjournant à Fréjus avec l'Evêque.

- Des copies de l'acte ont été autorisées à condition qu'elles soient strictement identiques et certifiées conformes en justice.

Analyse résumée de la charte

- Louis Amero. venant de Teso du diocèse d'Albenga en Italie, vient reconstruire le village de Bagnols avec 50 familles de colons et remettre le terroir en valeur

- Louis Amero. pour lui et les colons fait serment de fidélité : l'évêque de Fréjus, seigneur de Bagnols. Le serment est valable pour toute sa descendance.

- Louis Amero et les colons se partagent le territoire. Il partagent lui-même les terres à

son choix, il prendra sa part pour l'usage de sa maison, selon son choix, et proportionnellement avec les autres habitants. Sur ces terres il ne paiera à l'Evêque rien d'autre que les décimes qui lui seraient dus de droit. Il sera donc affranchi et libre de toutes autres charges.

- Louis Améro sera pour toujours " Baile " du dit lieu de Bagnols. ainsi que ses descendants par les lignes directes masculines et leur fils premier né légitimement procréée.

Les amendes municipales et les bans doivent être ordonnés et rédigés par délibérations et doivent s'étendre à lui-même. L'acte autorise la création de moulins et de scieries. Louis Améro doit participer aux dépenses. Les moulins et scieries seront exempts d'impôts pendant 15 ans : ainsi que les fours à pain. La communauté devra faire venir à ses frais et payer l'entretien d'un prêtre qui desservira Bagnols en y séjournant. Ce prêtre sera présenté à l'Evêque ou à son vicaire général. L'Evêque sera tenu d'assister ce prêtre et les habitants de Bagnols pour tout ce qui leur est nécessaire et opportun.

L'Evêque fournira en prêt 150 setiers de blé anone (à farine) à la communauté durant le temps nécessaire aux habitants pour s'installer. La récolte faite les 150 setiers seront rendus à l'évêque ou sa Curie.

ANNEXE 2

ENQUETE SUR LES FAMILLES D'ORIGINE ITALIENNE EXEMPLE DE FICHE D'ENQUETE COMPLETEE

N.B. Ce questionnaire s'adresse aux personnes d'origine italienne. Remplir un questionnaire par personne vivante ou non. Les réponses doivent être les plus précises possibles.

A - QUAND LA PERSONNE EST-ELLE VENUE EN FRANCE ? Date ou période précise : 1945 Quel âge avait-elle (environ) ? : 19 ans

B - POURQUOI A-T-ELLE QUITTE L'ITALIE ?
cause politique ? économique ? autre ? préciser : cause économique (faim)

C - D'OU VENAIT-ELLE (province, ville) : Plaisance

D - LIEUX DE RESIDENCE SUCCESSIFS EN FRANCE ? Grasse et Saint-Tropez Lieu de résidence actuel (la personne ou ses descendants) : Saint-Tropez

E - QUEL(S) METIER(S) A-T-ELLE EXERCE (ou le conjoint) ?

- en Italie : travail dans les rizières

- en France : boulangère

- métier(s) des enfants : étudiant

des petits enfants :

F - S'EST-ELLE MARIEE : en Italie : non

en France : oui à Grasse

avec un Italien un Français -autre nationalité Degré de parenté entre la personne interrogée et celle venue d'Italie : 1^{er}

G - LORS DE SA VENUE EN FRANCE, LA PERSONNE PARLAIT-ELLE

- italien : un peu
- dialecte italien (lequel) : milanais
- français : non

H - POURQUOI S'EST-ELLE FIXEE DANS LE VAR ?
rapprochement familial ? emploi ? autre raison : mariage

I - DANS LA FAMILLE VIVANT ACTUELLEMENT EN FRANCE

- parle-t-on couramment italien ? non ; français ? oui ; dialecte italien ? non
- comprend-on l'italien ? non ; lit-on des journaux italiens ? non
- écoute-t-on la radio italienne ? non ; chante-t-on des chansons italiennes ? non

J - Y-A-T-IL DES LIENS ET CONTACTS AVEC LA FAMILLE EN ITALIE ? oui "(c)R
si oui - fréquence des voyages en Italie : rares

- causes : rencontres familiales ? vacances ? affaires ? autre
- fréquence de la venue d'Italiens dans la famille de France : 1 fois par an
- y a t il eu des rapprochements familiaux définitifs ?
- Italiens venant rejoindre la famille en France ? non
- Français allant rejoindre la famille en Italie ? non

K - LA FAMILLE ACTUELLEMENT EN ITALIE

- parle-t-elle français ? 2 membres
- comprend-elle le français ? oui
- lit-elle des journaux français ? oui
- écoute-t-elle la radio et télévision française ? oui
- les enfants étudient-ils le français ? oui
-

L - LA PERSONNE INTERROGEE : son âge 60 ans, son métier : sans profession
- est-elle de nationalité française ? italienne ? double nationalité ?
- étudie-t-elle l'italien ? (ou l'a-t-elle étudié) ? oui

M - Y a t il eu francisation du nom de famille ? oui
si oui, quand ? 1955 Y a t il eu francisation du premier prénom ? non

N - LA PERSONNE INTERROGEE ENVISAGE-T-ELLE DE RETOURNER VIVRE EN
ITALIE DANS UN FUTUR PROCHE OU LOINTAIN ? Non

O - AUTRES PRECISIONS JUGEES UTILES POUR L'ENQUETE :
Refus total de retourner vivre en Italie.

ANNEXE 3

ENQUETE SUR LES FAMILLES D'ORIGINE ITALIENNE ANALYSE DES RESULTATS

Par M. VINCENT, professeur d'histoire géographie

Le nombre des réponses obtenues est insuffisant mais correspond cependant à un seuil significatif. Pourquoi ? Car il semble pour certaines questions (A, B, E) confirmer les études plus générales sur la région.

Je prendrai d'abord le critère A (quand la personne est-elle venue en France ?

Malgré la faiblesse de l'échantillon, on peut trouver des repères chronologiques valables pour la région. L'immigration italienne semble en voie de tarissement (1/10e seulement après 1960). Sa grande période date d'avant-guerre (2/3 des réponses), avec un sommet (la moitié des réponses) dans l'entre deux guerres.

C'est dans les années 1920-1940 que 1/5e des réponses évoquent des causes politiques complémentaires des causes économiques et familiales plus généralement invoquées.

Le fascisme a donc pu jouer un rôle répulsif essentiel pour une partie de cette immigration italienne généralement provoqué par la pauvreté et l'"aubaine familiale" à l'étranger.

A la question C (d'où venait-elle ?) on s'aperçoit que l'immigration venue d'Italie du Nord domine absolument avant la 1ère guerre mondiale, est largement majoritaire dans l'entre deux guerres, devient minoritaire dans les années 50 face à celle venue d'Italie du Sud, plus pauvre et plus répulsive.

Pour le critère D (lieux de résidence en France), on s'aperçoit que jusqu'en 1940 le Var semble être pour la majorité des immigrants la seule région qu'ils connaissent qu'ils y aient résidé ou travaillé.

Dans les années 50, la moitié ont connu des régions nordiques (Lorraine, Nord) et la fixation dans le Var résulte d'un désir héliotropique ou de l'implantation familiale...

L'évolution des métiers correspond à celle plus générale de la société française et italienne. Avant la première guerre, l'agriculture et le bâtiment et travaux publics sont les deux secteurs exclusifs. La "francisation" a pu avoir lieu par le biais de la propriété agricole ou de l'artisanat du bâtiment.

Dans les années 20, la fixation par l'agriculture semble disparaître. Le bâtiment et travaux publics et les secteurs divers (commerce, transports) prennent le relais. Ensuite, seule une minorité se fixe dans l'agriculture, confirmant ainsi l'évolution négative du secteur agricole et la prédominance dans la région du bâtiment et travaux publics et du secteur tertiaire. C'est dans les années 50 que le bâtiment et travaux publics fixe la plus grande partie des Italiens, le plus souvent originaires du Sud (Calabre, Sicile, Sardaigne).

La question F sur le mariage pourrait indiquer une tendance à la francisation. Ceci serait à comparer de près avec d'autres immigrations étrangères.

Nés sur le sol français, la grande majorité des enfants seront donc intégrés d'office. Le cursus honorum des métiers exercés par les enfants et petits enfants le prouve bien.

ANNEXE 4

LES NOMS ITALIENS DANS QUELQUES PROFESSIONS DU VAR

1 - METHODE DE RECHERCHE

A partir des pages jaunes de l'annuaire des PTT répertoriant les diverses professions pour toutes les communes, on a pointé les noms italiens et calculé leur pourcentage sur le total des noms des professionnels et des entreprises. On a fait attention d'éliminer les doubles comptes et de ne prendre en compte que les cas comportant un nom de personne (élimination des sigles et raisons sociales non nominatives). On a privilégié les professions comportant un nombre suffisant de membres et pour lesquelles les noms italiens présentaient un intérêt certain de par leur nombre.

2 - RESULTATS SUR ANNUAIRE 1986

<u>Profession</u>	<u>Total de l'échantillon</u>	<u>% de noms italiens</u>
Maçons	508	54
Plombiers	327	38
Peintres-vitriers	210	36
Menuisiers	155	41,3
Ebénistes	70	24
Travaux publics	120	42,5
Horticulteurs-pépiniéristes	155	46,5
Paysagistes	190	16
Garagistes	120	45
Drogueries	55	42
Boulangers-pâtisseries	180	38
Bouchers	135	27,5
Production et commerce de vin	125	17
Infirmiers (à domicile)	195	18
Comptables (et experts)	97	22
Dentistes	205	17,5
Médecins généralistes	255	16

(rappel : pourcentage de noms italiens dans le Var environ 20 %).

On remarque que les professions exercées lors de la venue en France (agriculture, travail du bois, bâtiment) sont encore largement occupées. La plupart ont permis une promotion sociale assez rapide. D'autre part, du fait de l'ancienneté souvent importante de l'immigration et du système scolaire, l'accès aux professions du secteur tertiaire et tertiaire supérieur est actuellement largement entamé et réalisé.